



**Energie
Haute Vienne**

Projet éolien de Magnac-Laval

Commune de Magnac-Laval

Communauté de communes de Brame-Benaize

Département de la Haute-Vienne (87)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE (DDAU)

pour une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme

Maître d'ouvrage :

Energie Haute Vienne

98 rue du Château

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Décembre 2016

Note de compléments en mars 2018





1. Description du projet de construction (AU 10.1)

Le présent paragraphe reprend les éléments demandés à l'article R. 431-8 du Code de l'urbanisme et constitue la notice du projet architectural de la demande de permis de construire (PC4).

1.1. Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

Le site se trouve dans le département de la Haute-Vienne (87), en région Nouvelle-Aquitaine, sur la commune de Magnac-Laval. La zone d'implantation du projet est localisée à environ 15 kilomètres au nord-est de Bellac, sous-préfecture de la Haute-Vienne et à 45 kilomètres au nord de Limoges, préfecture de la Haute-Vienne.

Le secteur d'étude est localisé dans le paysage de la Basse Marche, grand ensemble paysager des bocages de plaines. Ce paysage de bocage est marqué par les dépressions creusées par les différents cours d'eau qui le traversent. Les vallées de la Gartempe et de la Brame sont les plus importantes. Le secteur d'étude est bordé au sud par Bernèze, à l'ouest par le Petit Monteil et le Grand Monteil, au nord par le Rabeau et la Monerie et à l'est par Beaubatou. Les RD7, RD88 et RD2 longent le secteur d'étude respectivement à l'est, au nord et à l'ouest.

Le site d'étude se situe sur un secteur s'échelonnant entre 233 et 289 mètres d'altitude. Le plateau est creusé par deux ruisseaux permanents, l'un passant au centre du site (le Brunet) et l'autre au sud (la Vareille). Les cultures sont traversées par quelques chemins agricoles. Les voies de circulation traversant le site sont essentiellement utilisées par les agriculteurs afin d'accéder à leurs parcelles.

1.2. Présentation du projet et de son insertion dans l'environnement

Le projet éolien de Magnac-Laval consiste en la construction de quatre éoliennes d'une hauteur totale en bout de pale de 180 mètres, et de deux postes de livraison électrique sur la commune de Magnac-Laval. Ces quatre éoliennes forment une ligne orientée nord-ouest / sud-est qui s'éloigne au maximum des habitations.

Ainsi, les premières habitations sont localisées au hameau le Grand Monteil à une distance de 643,8 mètres de l'éolienne la plus proche (E3). Les autres habitations les plus proches du projet sont celles de Beaubatou (784,9 mètres de E2) et du Bernèze (866,7 mètres de E4).

Trois types d'aérogénérateurs ont été retenus pour le projet : le modèle N131 par le constructeur Nordex, le modèle V136 par le constructeur Vestas et le modèle E141 par le constructeur Enercon. Les trois modèles culminent à environ 180 mètres de hauteur en bout de pale (180,3 mètres pour la V136, 180 mètres pour la E141 et 179,9 mètres pour la N131), cependant, les proportions mât / rotor varient d'un modèle à l'autre.

Pour les trois modèles, les pales sont en matériaux composites (résine et fibre de verre). La nacelle abrite la génératrice et les systèmes de sécurité. Pour le modèle V136 de Vestas et le modèle N131 de Nordex, le mât tubulaire est composé de plusieurs sections en acier, ancrées sur un massif de fondations enterrées. Pour le modèle E141 d'Enercon, le mât est composé de plusieurs segments en béton auxquels s'ajoutent trois sections en acier en haut du mât.

Les quatre éoliennes du projet sont de couleur blanc-gris, conformément à la réglementation aéronautique. La puissance unitaire maximale de chaque éolienne est de 4,2 MW, soit une puissance totale maximale du parc éolien de 16,8 MW.

Les postes de livraison permettent le raccordement entre le parc et le poste source des réseaux RTE ou ENEDIS. Pour le projet éolien de Magnac-Laval, ils sont constitués de béton, recouvert d'un bardage bois pour une meilleure intégration paysagère. Les dimensions prévues pour les postes sont de 9 m de long, 2,65 m de large et 3,4 m de haut avec environ 80 cm enterrés.

En ce qui concerne le traitement des abords du parc éolien, il est prévu que les chemins d'accès et les aires de grutage soient recouverts de gravier stabilisé. Chaque éolienne sera équipée d'un transformateur intégré dans le mât ou dans la nacelle. La mise en place de clôtures autour des installations ne sera pas nécessaire pour l'exploitation mais un panneautage selon la réglementation en vigueur sera réalisé. La végétation existante ne sera pas sensiblement modifiée par l'implantation du projet éolien de Magnac-Laval. Les plateformes mesureront en moyenne 55 mètres de long et 40 mètres de large.

Les deux éoliennes et le poste de livraison situés les plus au nord du site (E1, E2 et PL1) seront desservies par la Route Départementale n°88 au nord du site, puis par un chemin de 5 m de large créé le long des parcelles agricoles. L'accès au poste de livraison PL2 et aux éoliennes E3 et E4 se fera par la RD7 puis par la voie communale n°22 de Magnac-Laval au Grand Monteil, par des chemins d'exploitation et par des chemins de 5 m de large à créer. La voie communale et les chemins d'exploitation seront renforcés de manière à permettre le passage des convois. Afin de minimiser la modification de la végétation existante, une réflexion sur l'accès au site a été effectuée en privilégiant la création de nouvelles voies d'accès à la destruction de linéaires de haies et de zones humides (voir plan de masse au format A0).

2. Liste des plans fournis dans le cadre de la demande d'autorisation unique

Conformément au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement et à l'article R. 512-6 du code de l'environnement, les plans et cartes suivants sont fournis dans le dossier de demande d'autorisation unique :

- une carte au 1/25 000^{ème} ou à défaut au 1/50 000^{ème} sur laquelle sera indiqué l'emplacement de l'installation projetée.

D'autre part, conformément aux articles R.431-7 b) et R. 431-9 du code de l'urbanisme, le présent dossier de demande d'autorisation unique comporte l'ensemble des plans du projet architectural.

Compte tenu de l'étendue importante du parc éolien, une partie des plans exigés par la réglementation est fournie à part, aux formats A1, A0 et 1189 x 600 mm, dans un trieur de plans annexé au présent dossier de demande d'autorisation unique.

2.1. Plan de situation générale de l'installation projetée - échelle : 1 / 25 000^{ème}

Cf. page p.48

Ce document correspond au plan demandé par l'article R. 512-6 du code de l'environnement, ainsi qu'à la pièce AU 3. mentionnée dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé dans le cadre de la demande de l'autorisation unique.

2.2. Plan de masse du projet

Cf. page p.49 et au format A0 dans la pochette à la fin du présent dossier

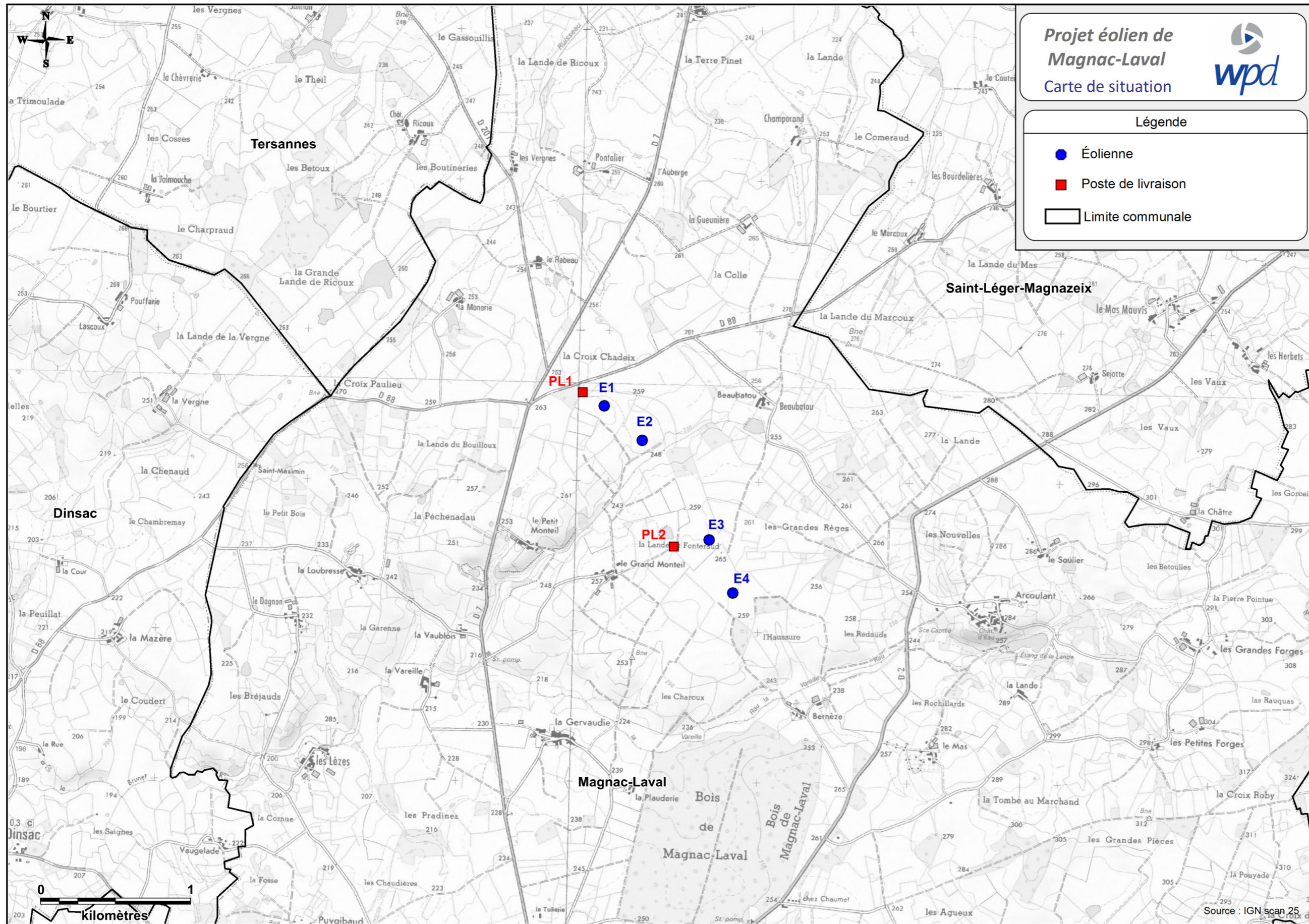
Ce document correspond à la pièce AU 10.2. mentionnée dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé dans le cadre de la demande de l'autorisation unique.

2.3. Plan de masse des éoliennes et des postes de livraison

Cf. pages p.50 à p.55

Ces documents correspondent à des plans détaillés de la pièce AU 10.2. mentionnée dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé dans le cadre de la demande de l'autorisation unique.

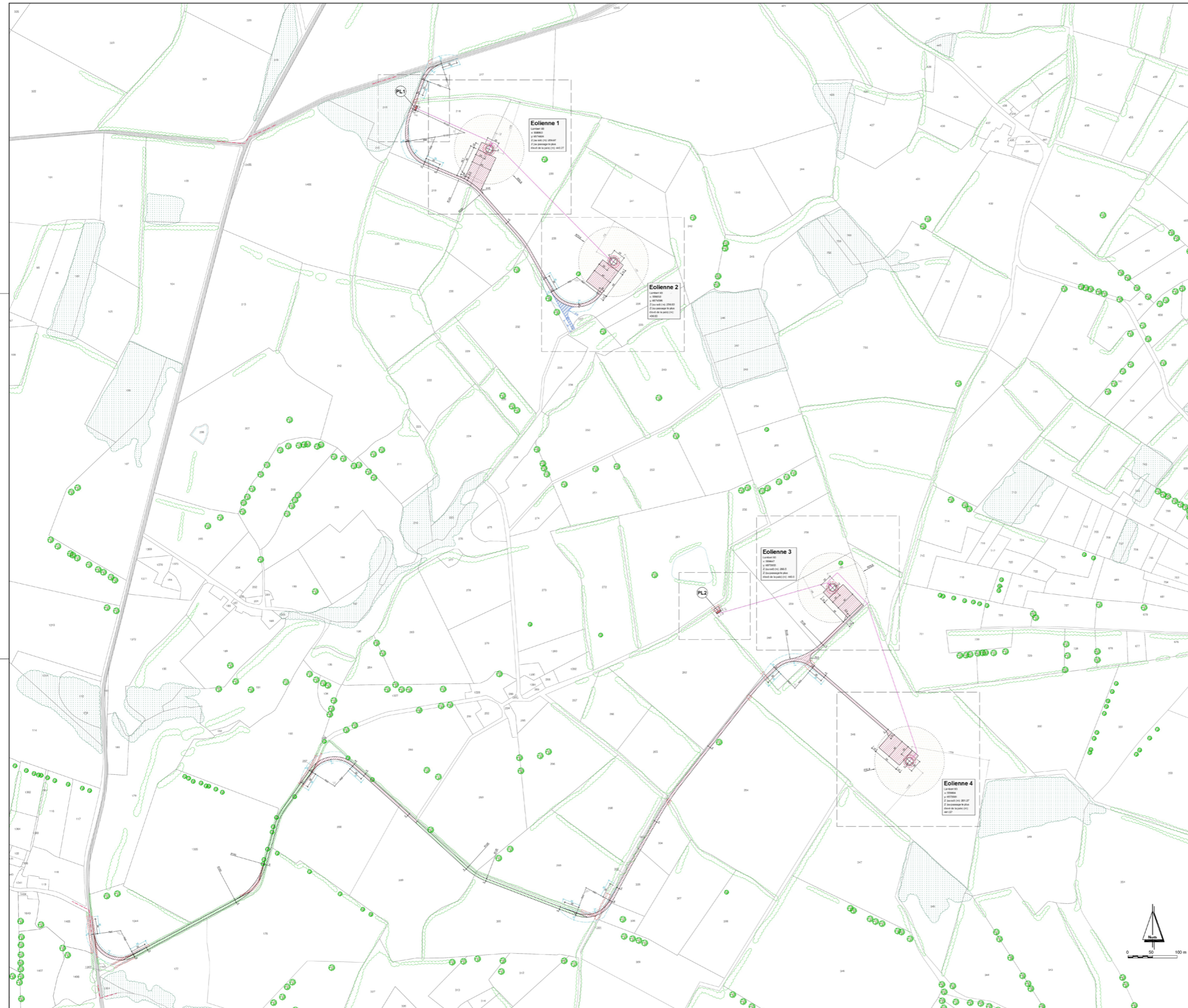
2.1. Plan de situation générale de l'installation projetée - échelle : 1 / 25 000ème



Projet éolien de Magnac-Laval - Dossier de demande d'autorisation unique



2.2. Plan de masse du projet (AU 10.2.)



LEGENDE / LEGEND

Chantier / Construction Site

- éolienne et fondation (--- partie enterrée de la fondation) / WTG and foundation (--- buried part of the foundation)
- emprise survolée par les pales / surface overflown by the blades

Eolienne 1 numéro d'éolienne / WTG number

- poste de livraison / electrical substation
- aire de montage / assembly area
- chemins à créer / access roads to be built
- chemins existants à renforcer / existing roads to reinforce
- chemins temporaires / temporary access roads
- position estimative des chemins existants déterminée par vue aérienne / estimated position of the existing roads determined by air image
- zone dégagée de tout obstacle / area free from obstacles
- câblage électrique souterrain / underground electrical cabling

Plantations / Plantations

- position estimative du bois déterminée par vue aérienne / estimated position of the wood determined by air image
- position estimative d'arbre isolé / estimated position of the isolated tree
- position estimative des haies déterminée par vue aérienne / estimated position of the hedges determined by air image
- position des plantations coupées / position of the plantations turned off

Divers / Divers

- plan détaillé / detailed plan
- limites section / pier section limit

Coordonnées géographiques des éoliennes

Lambert 93

Éolienne	X	Y	Z (en m) au sommet de la nacelle
E 01	558950	6574824	259,97 / 440,27
E 02	559202	6574580	256,63 / 436,93
E 03	559547	6573933	263,5 / 443,8
E 04	559804	6573981	261,27 / 441,57

WGS 84

Éolienne	X	Y	Z (en m) au sommet de la nacelle
E 01	1°19'07,33"	46°13'20,85"	259,97 / 440,27
E 02	1°19'19,33"	46°13'21,65"	256,63 / 436,93
E 03	1°19'48,90"	46°13'07,50"	263,5 / 443,8
E 04	1°19'48,61"	46°13'13,21"	261,27 / 441,57

Coordonnées géographiques des postes de livraison

Lambert 93

PL	X	Y	Z (en m) au sommet de la nacelle
PL 1	558803	6574908	261,12 / 263,72
PL 2	559416	6573955	262,13 / 264,73

WGS 84

PL	X	Y	Z (en m) au sommet de la nacelle
PL 1	1°19'00,32"	46°13'13,48"	261,12 / 263,72
PL 2	1°19'30,16"	46°13'05,77"	262,13 / 264,73

PROJET ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL

Plan de masse des constructions

Emplacement des chemins d'accès et des aires de montage

Date: 24.11.2016 **Architecte:**

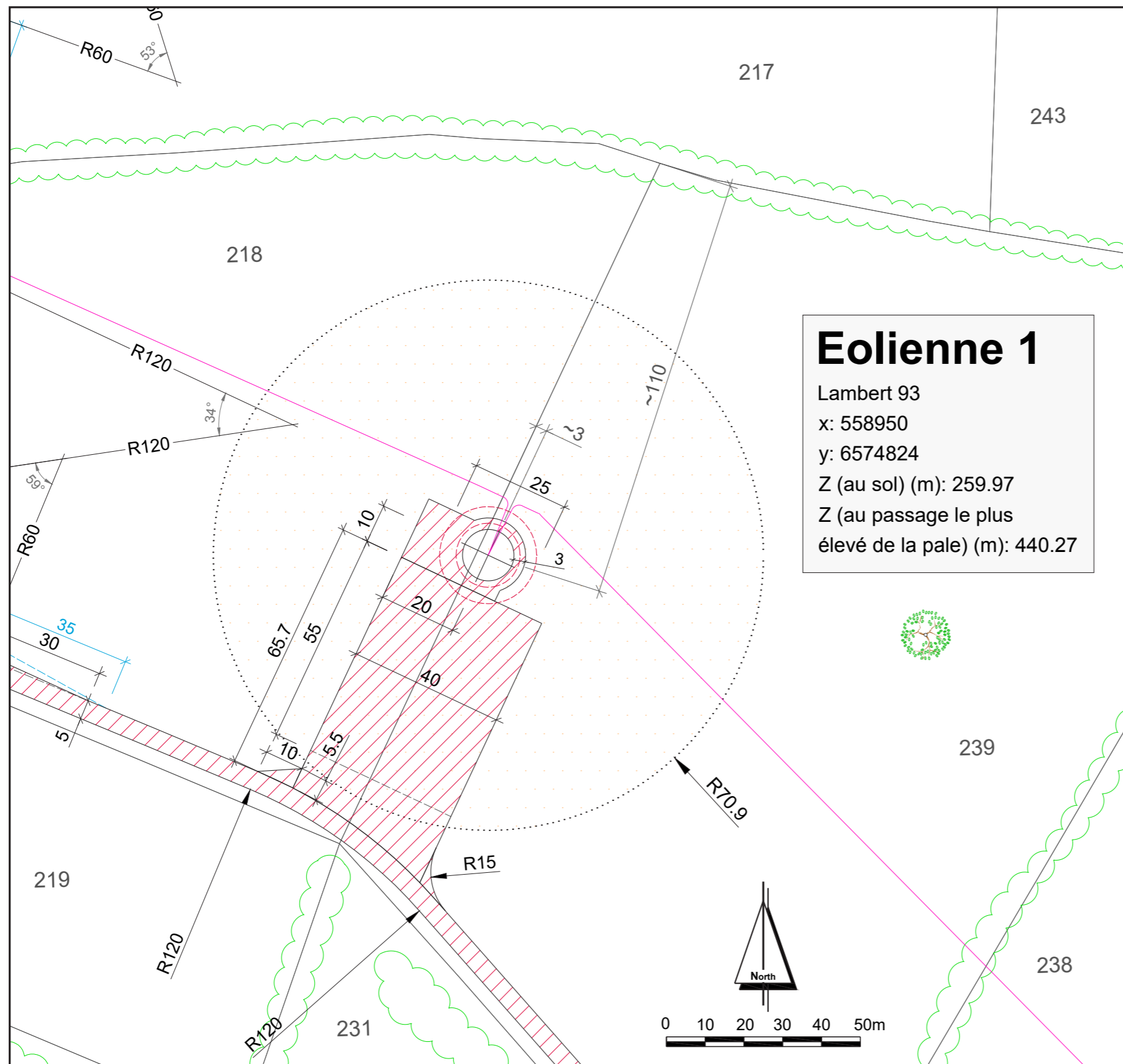
Echelle: 1 : 2 500

Format: A0

Réalisation: Elise Desprez
Maëlle Saunier
Cécile Aufferet

Demander: Energie Haute Vienne
98 rue du Château
92'00 Boulogne-Bilancourt

2.3. Plan de masse de l'éolienne 1 (AU 10.2.)



**PROJET ÉOLIEN DE
MAGNAC-LAVAL**

**Plan de masse
de l'éolienne 1**

LEGENDE / LEGEND

- éolienne et fondation
(--- partie enterrée de la fondation) /
WTG and foundation (--- buried part of the foundation)
- emprise survolée par les pales /
surface overflowed by the blades
- Eolienne 1** numéro d'éolienne / WTG number
- aire de montage / assembly area
- chemins à créer / access roads to be built
- zone dégagée de tout obstacle / area free from obstacles
- câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
- position estimative d'arbre isolé /
estimated position of the isolated tree
- position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image

Date: 24.11.2016

Échelle: 1 : 1 000

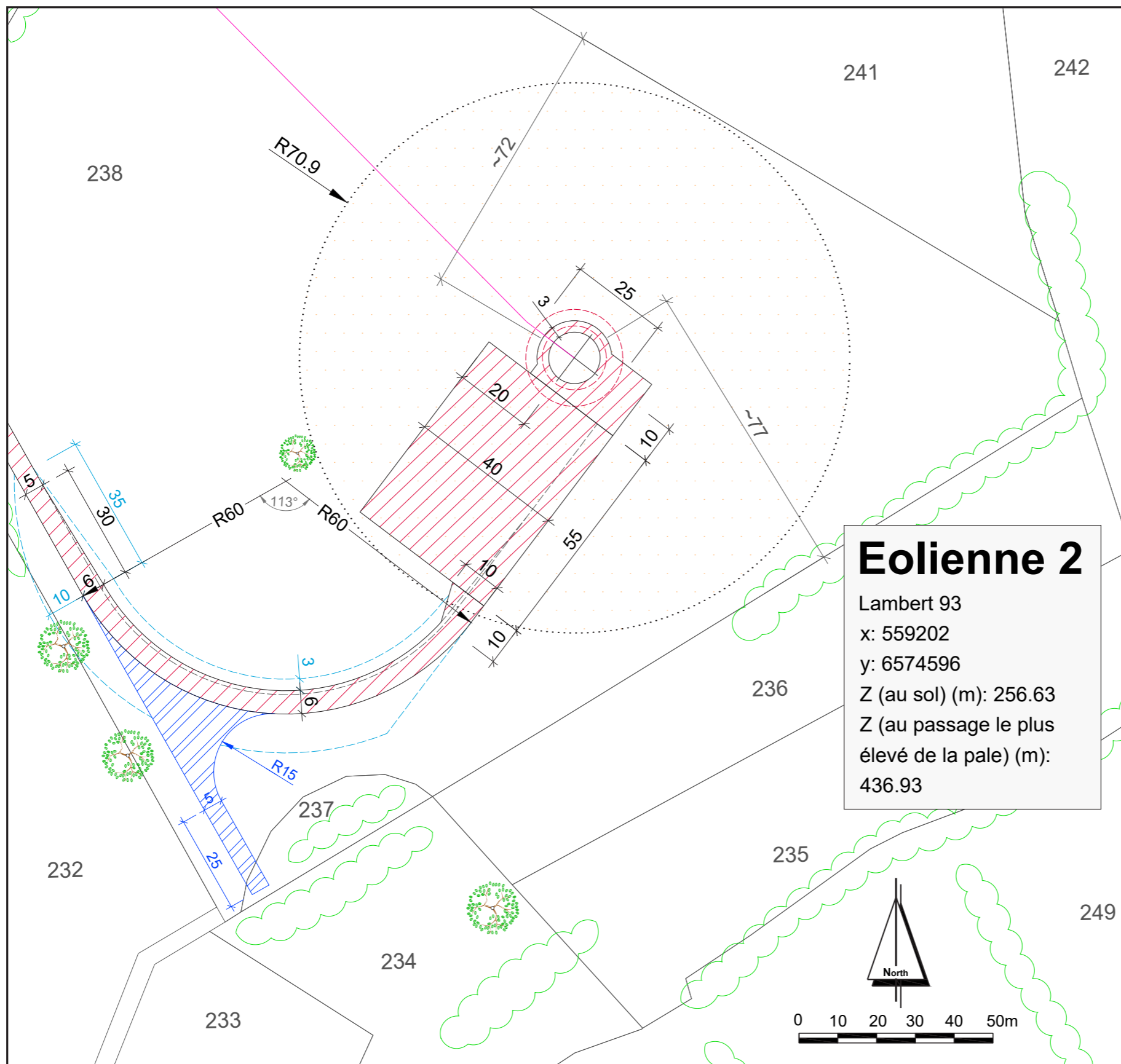
Réalisation: Elise Desprez
Maude Saunier
Carolin Auffahrt

Demandeur:
Energie Haute Vienne
98 rue du Château
92100 Boulogne-Billancourt





2.3. Plan de masse de l'éolienne 2 (AU 10.2.)



PROJET ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL

Plan de masse de l'éolienne 2

LEGENDE / LEGEND

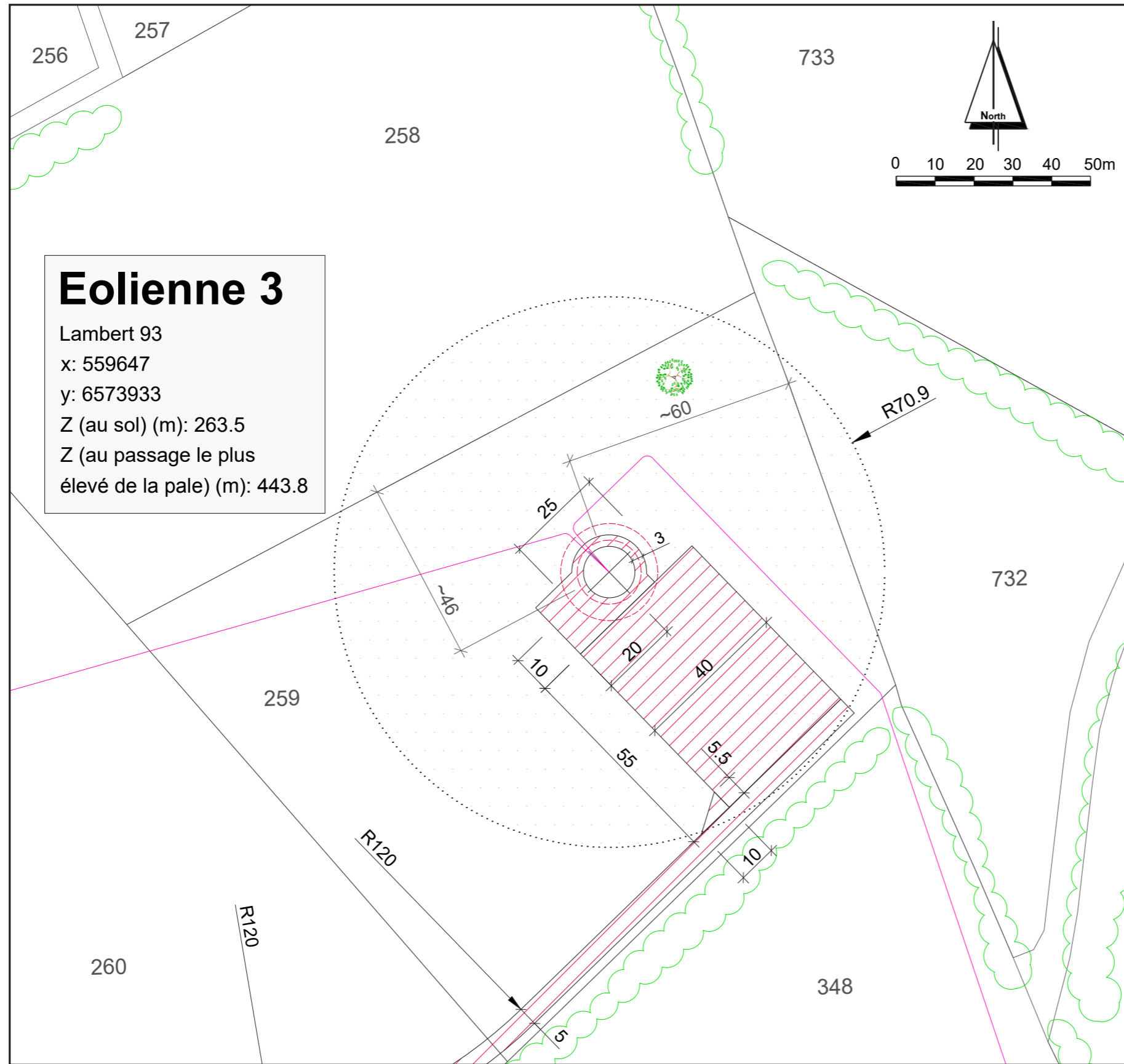
- éolienne et fondation
(--- partie enterrée de la fondation) /
WTG and foundation (--- buried part of the foundation)
- emprise survolée par les pales /
surface overflowed by the blades
- Eolienne 2** numéro d'éolienne / WTG number
- aire de montage / assembly area
- chemins à créer / access roads to be built
- chemins temporaires / temporary access roads
- zone dégagée de tout obstacle / area free from obstacles
- câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
- position estimative d'arbre isolé /
estimated position of the isolated tree
- position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image

Date: 24.11.2016
 Échelle: 1 : 1 000
 Réalisation: Elise Desprez
 Maude Saunier
 Carolin Auffahrt

Demandeur:
 Energie Haute Vienne
 98 rue du Château
 92100 Boulogne-Billancourt



2.3. Plan de masse de l'éolienne 3 (AU 10.2.)










Eolienne 3
 Lambert 93
 x: 559647
 y: 6573933
 Z (au sol) (m): 263.5
 Z (au passage le plus élevé de la pale) (m): 443.8

PROJET ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL

Plan de masse de l'éolienne 3

LEGENDE / LEGEND

-  éolienne et fondation
(--- partie enterrée de la fondation) /
WTG and foundation (--- buried part of the foundation)
-  emprise survolée par les pales /
surface overflowed by the blades
- Eolienne 3** numéro d'éolienne / WTG number
-  aire de montage / assembly area
-  chemins à créer / access roads to be built
-  câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
-  position estimative d'arbre isolé /
estimated position of the isolated tree
-  position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image

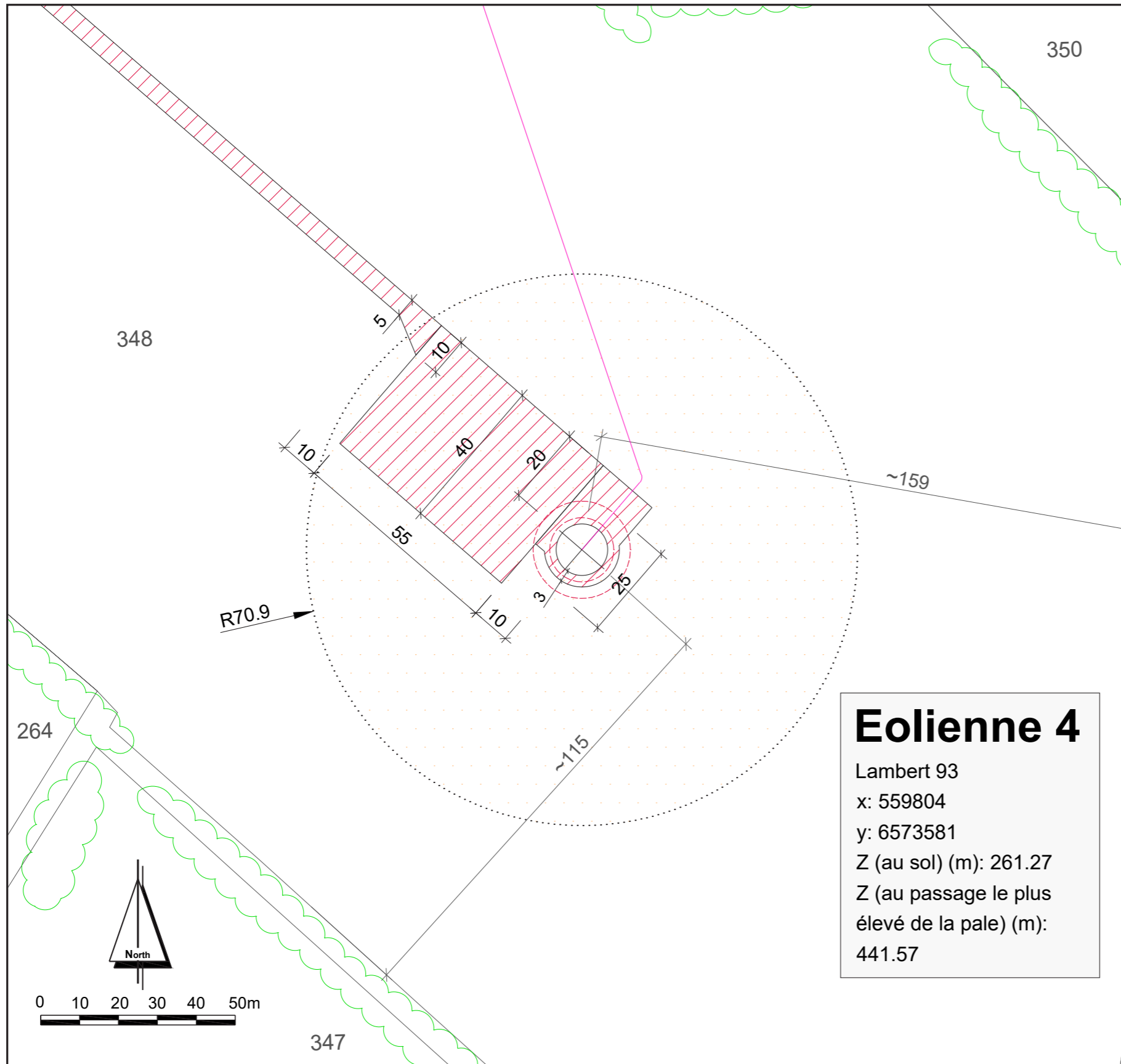
Date: 24.11.2016
 Échelle: 1 : 1 000
 Réalisation: Elise Desprez
 Maude Saunier
 Carolin Auffahrt

Demandeur:
 Energie Haute Vienne
 98 rue du Château
 92100 Boulogne-Billancourt











2.3. Plan de masse de l'éolienne 4 (AU 10.2.)



PROJET ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL

Plan de masse de l'éolienne 4

LEGENDE / LEGEND

-  éolienne et fondation
(--- partie enterrée de la fondation) /
WTG and foundation (--- buried part of the foundation)
-  emprise survolée par les pales /
surface overflown by the blades
- Eolienne 4** numéro d'éolienne / WTG number
-  aire de montage / assembly area
-  chemins à créer / access roads to be built
-  câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
-  position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image

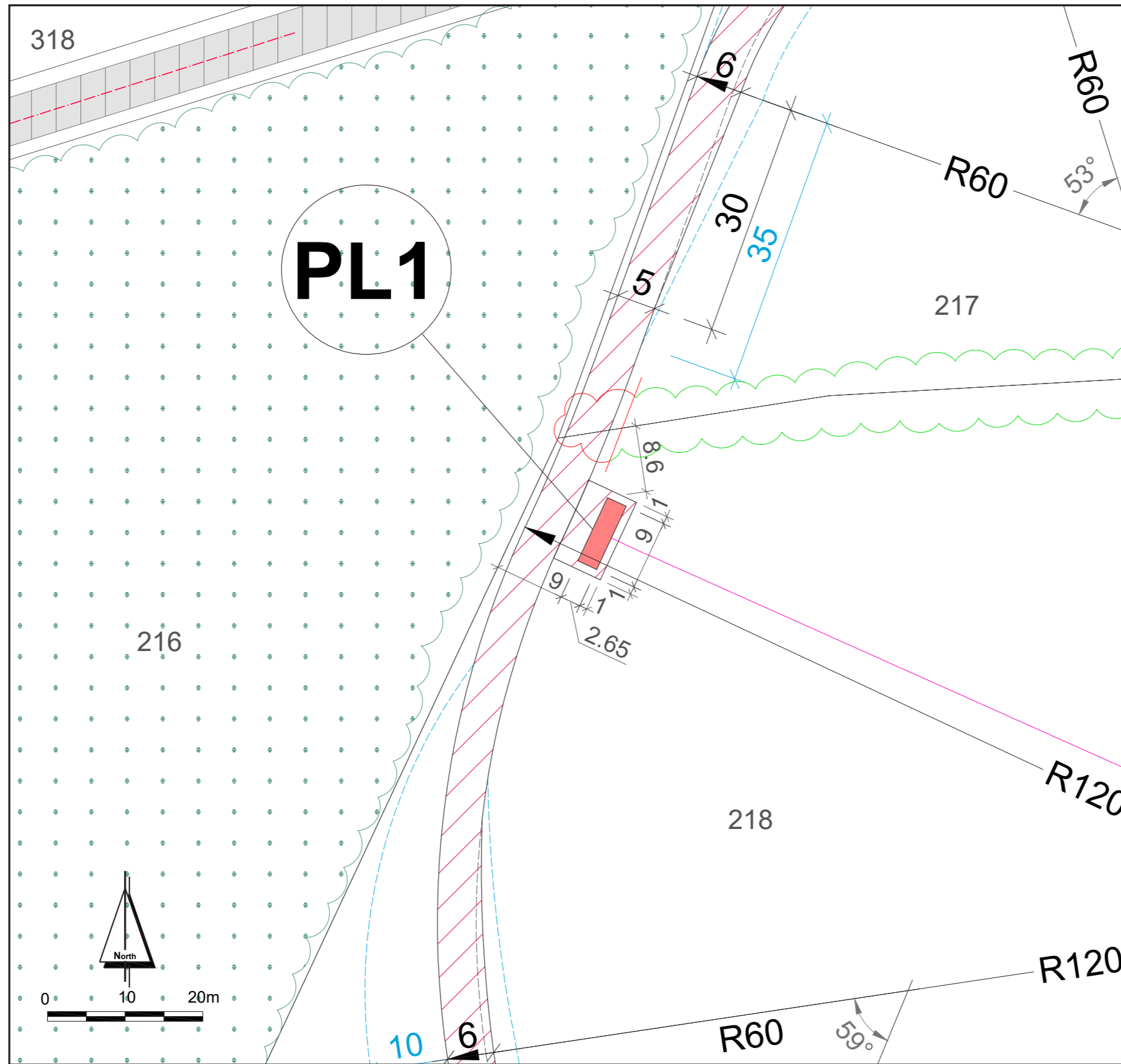
Eolienne 4
 Lambert 93
 x: 559804
 y: 6573581
 Z (au sol) (m): 261.27
 Z (au passage le plus élevé de la pale) (m): 441.57

Date: 24.11.2016
 Échelle: 1 : 1 000
 Réalisation: Elise Desprez
 Maude Saunier
 Carolin Auffahrt

Demandeur:
 Energie Haute Vienne
 98 rue du Château
 92100 Boulogne-Billancourt












2.3. Plan de masse du poste de livraison 1 (AU 10.2.)



**PROJET ÉOLIEN DE
MAGNAC-LAVAL**
**Plan de masse
du poste de livraison 1**

LEGENDE / LEGEND

-  poste de livraison / electrical substation
-  câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
-  aire de montage / assembly area
-  chemins à créer / access roads to be built
-  position estimative des chemins existants déterminée
par vue aérienne / estimated position of the existing roads
determined by air image
-  zone dégagée de tout obstacle / area free from obstacles
-  position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image
-  position estimative du bois déterminée par vue aérienne
estimated position of the wood determined by air image
-  position des plantations coupées /
position of the plantations turned off

Date: 24.11.2016
Échelle: 1 : 500

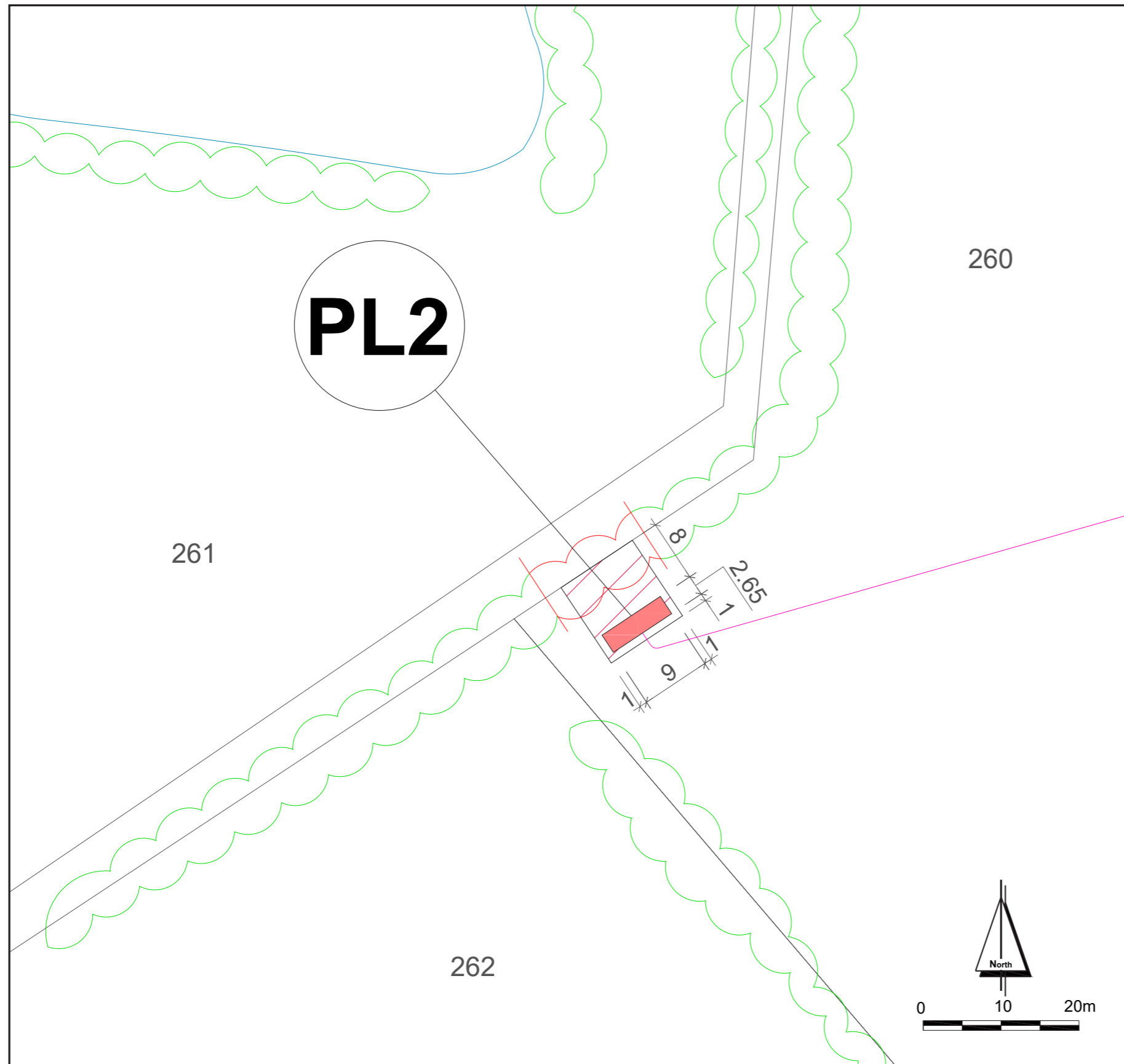
Réalisation: Elise Desprez
Maude Saunier
Carolin Auffahrt

Demandeur:
Energie Haute Vienne
98 rue du Château
92100 Boulogne-Billancourt










2.3. Plan de masse du poste de livraison 2 (AU 10.2.)



PROJET ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL

Plan de masse du poste de livraison 2

LEGENDE / LEGEND

-  poste de livraison / electrical substation
-  câblage électrique souterrain et fibre optique /
underground electrical cabling and optical fiber
-  aire de montage / assembly area
-  position estimative des haies déterminée par vue
aérienne / estimated position of the hedges determined
by air image
-  position des plantations coupées /
position of the plantations turned off

Date: 24.11.2016
Échelle: 1 : 500

Réalisation: Elise Desprez
Maude Saunier
Carolin Auffahrt

Demandeur:
Energie Haute Vienne
98 rue du Château
92100 Boulogne-Billancourt





3. Liste des documents graphiques fournis dans le cadre de la demande d'autorisation unique

Conformément au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement et aux articles R.431-7 b) et R. 431-10 du code de l'urbanisme, le présent dossier de demande d'autorisation unique comporte l'ensemble des pièces graphiques du projet architectural.

3.1. Plan de façade et de toiture des éoliennes

Cf. page p.57

Ces documents correspondent aux plans demandés par l'article R. 431-10 a) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.3. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

3.2. Plan de façade et de toiture des éoliennes (fondation)

Cf. page p.58

Ces documents correspondent aux plans demandés par l'article R. 431-10 a) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.3. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

3.3. Plans de façade et de toiture des postes de livraison

Cf. pages p.59 et p.60

Ces documents correspondent aux plans demandés par l'article R. 431-10 a) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.3. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

3.4. Coupes topographiques des éoliennes et des postes de livraison

Cf. pages p.61 à p.66

Ces documents correspondent aux plans en coupe demandés par l'article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.4. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

3.5. Documents graphiques permettant d'apprécier l'insertion du projet

Cf. pages p.68 à p.71

Ces documents correspondent aux pièces demandées par l'article R. 431-10 c) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.5. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

3.6. Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

Cf. page p.68

Ce document correspond à la pièce demandée par l'article R. 431-10 d) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.6. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

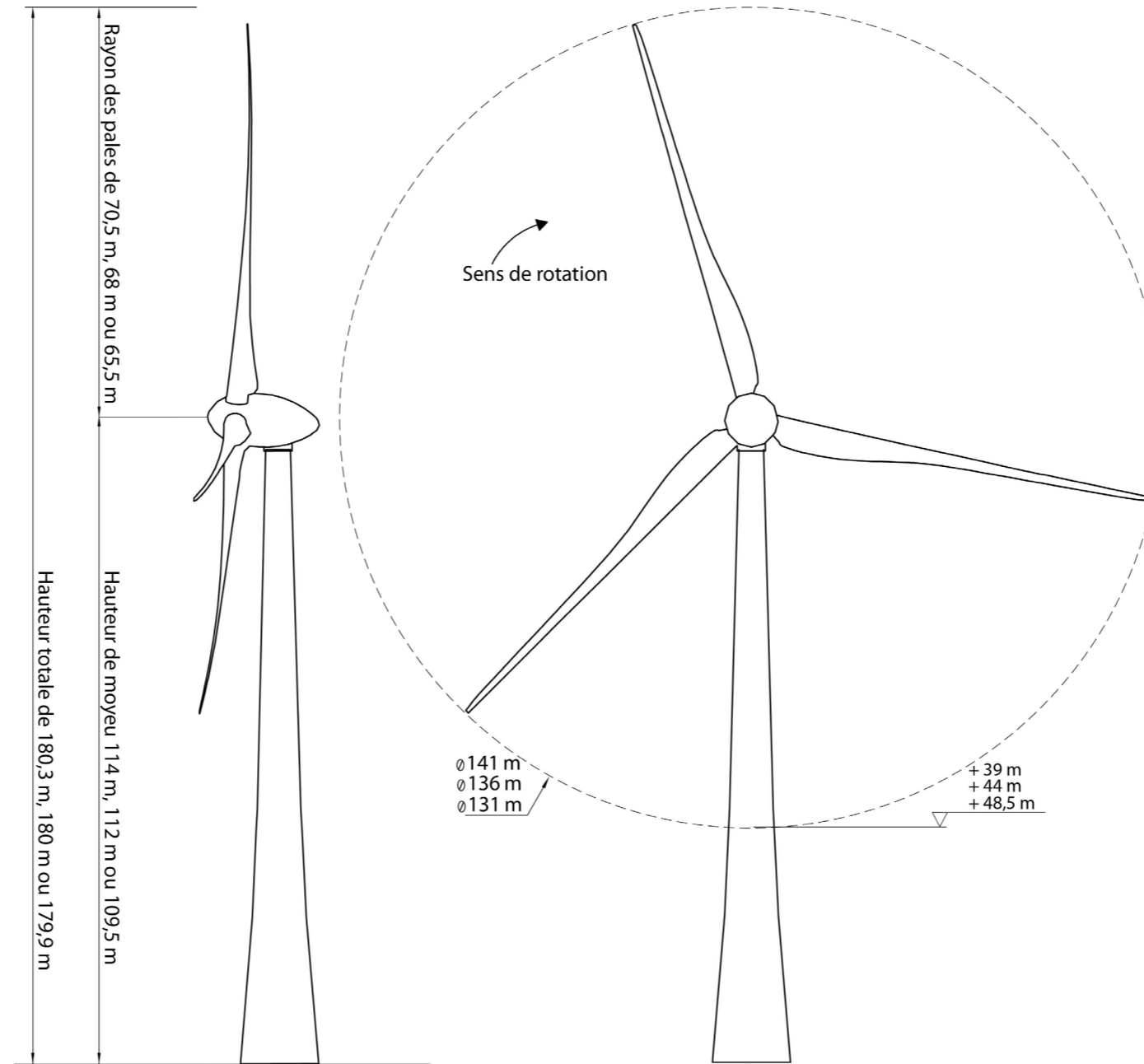
3.7. Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain

Cf. page p.69

Ce document correspond à la pièce demandée par l'article R. 431-10 d) du code de l'urbanisme (pièce AU 10.7. dans le formulaire cerfa 15293-01 utilisé pour la demande de l'autorisation unique)

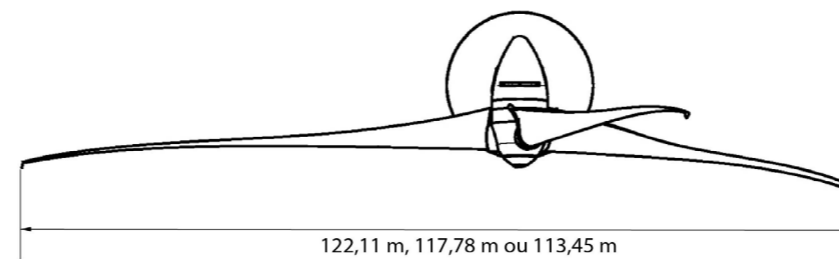


3.1. Plan de façade et de toiture des éoliennes (AU 10.3.)



VUE DE PROFIL

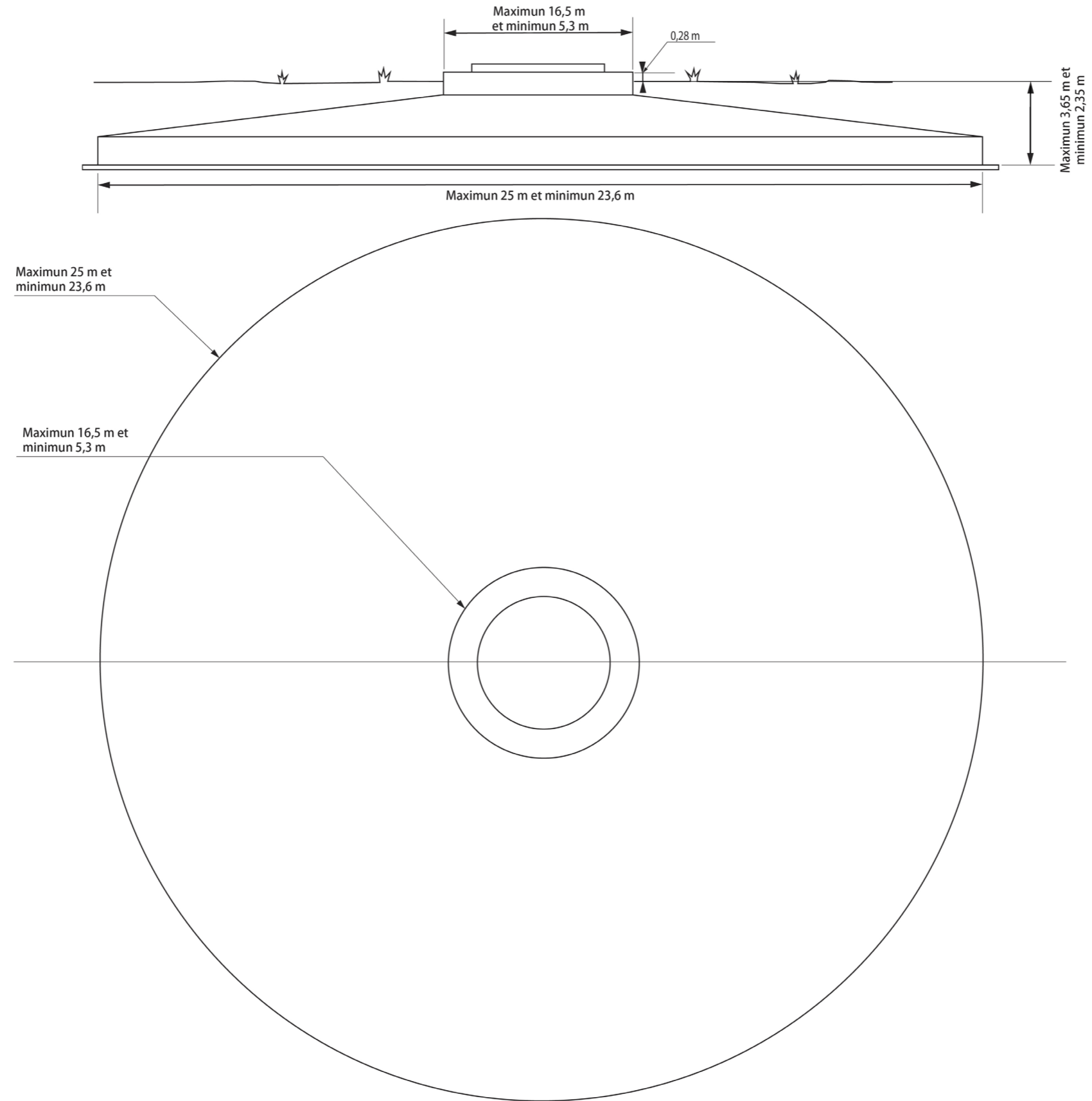
VUE DE FACE



VUE DE DESSUS



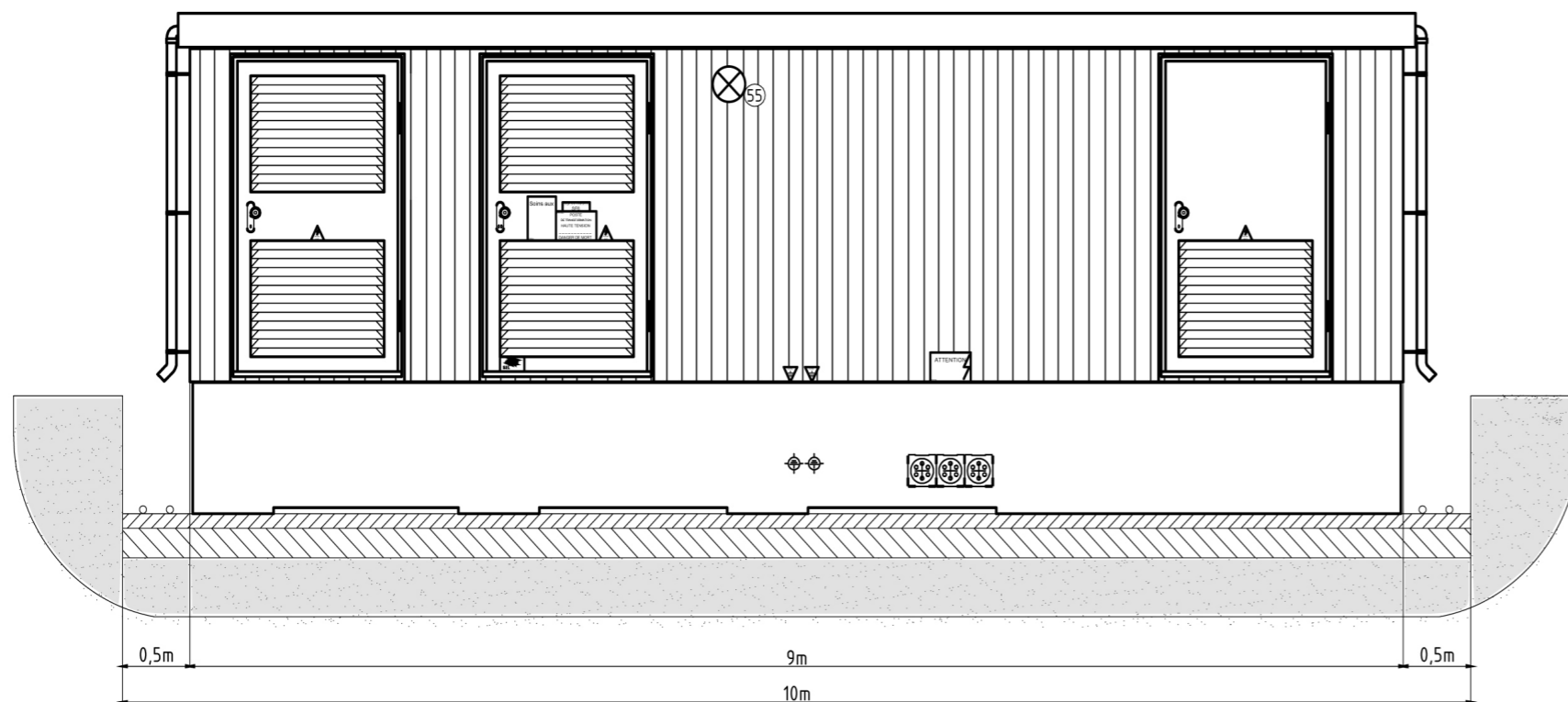
3.2. Plan de façade et de toiture des éoliennes (fondation) (AU 10.3.)



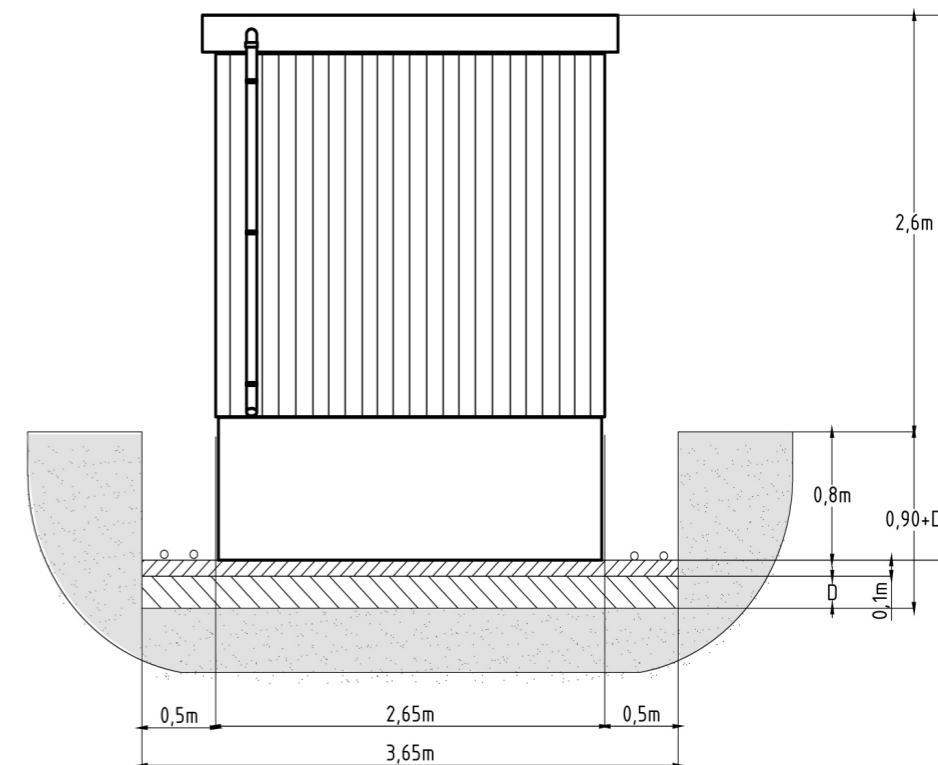
Ce schéma représente les dimensions standard des fondations pour les éoliennes considérées. Le design de ces fondations est susceptible d'être adapté ultérieurement en fonction des études géotechniques qui seront menées avant la construction du projet éolien.



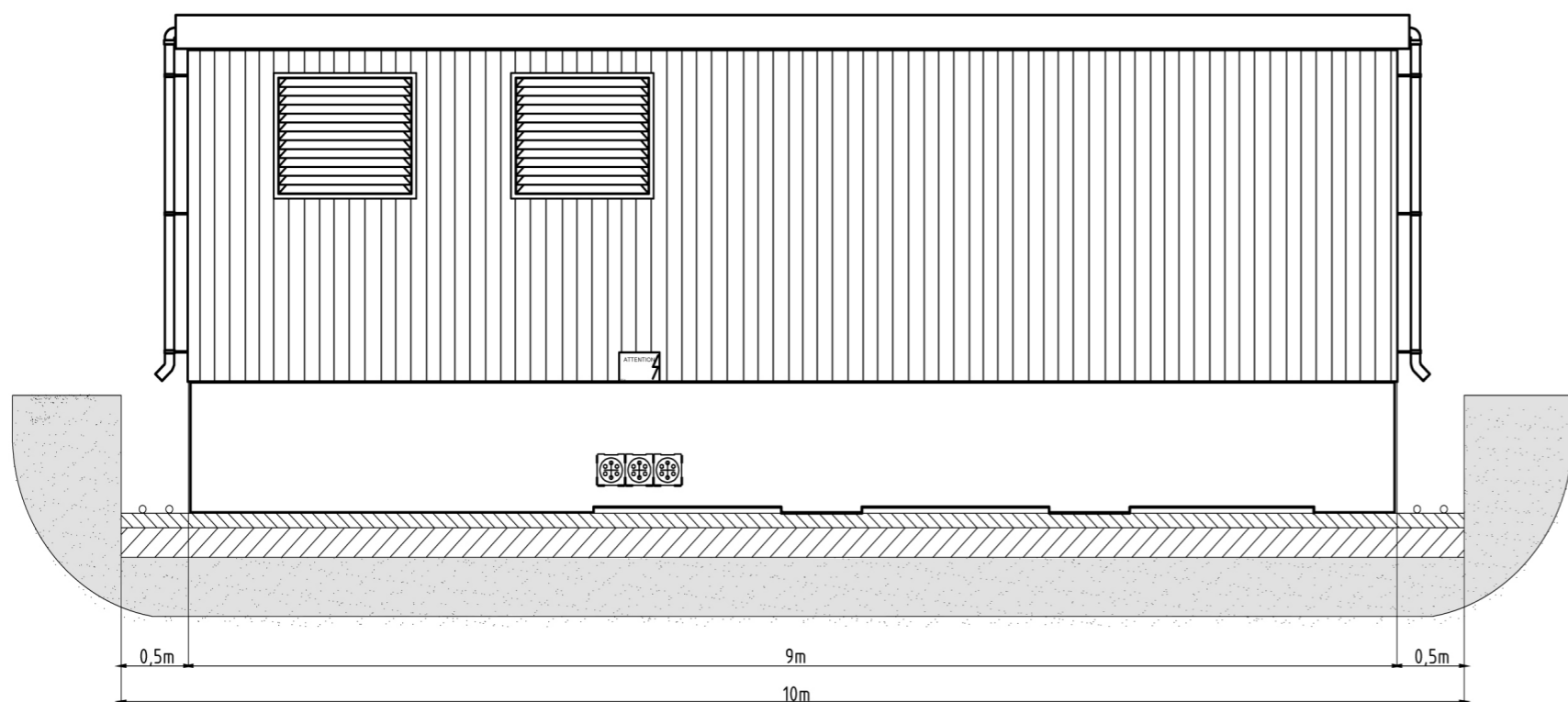
3.3. Plans de façade et de toiture des postes de livraison (AU 10.3.)



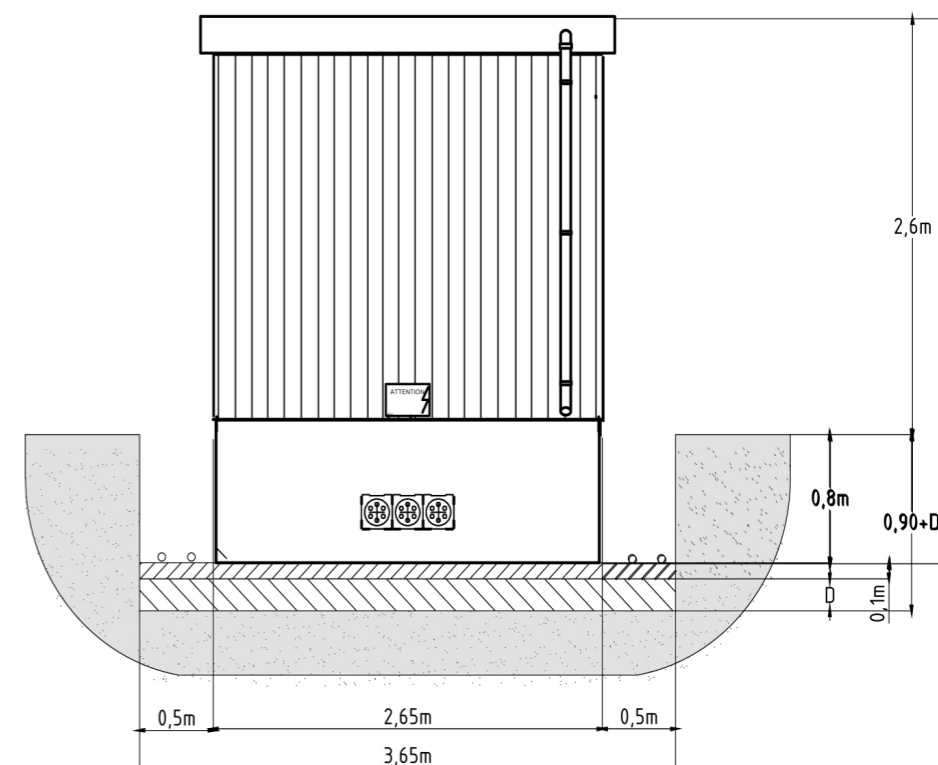
Vue de face



Vue de droite



Vue arrière

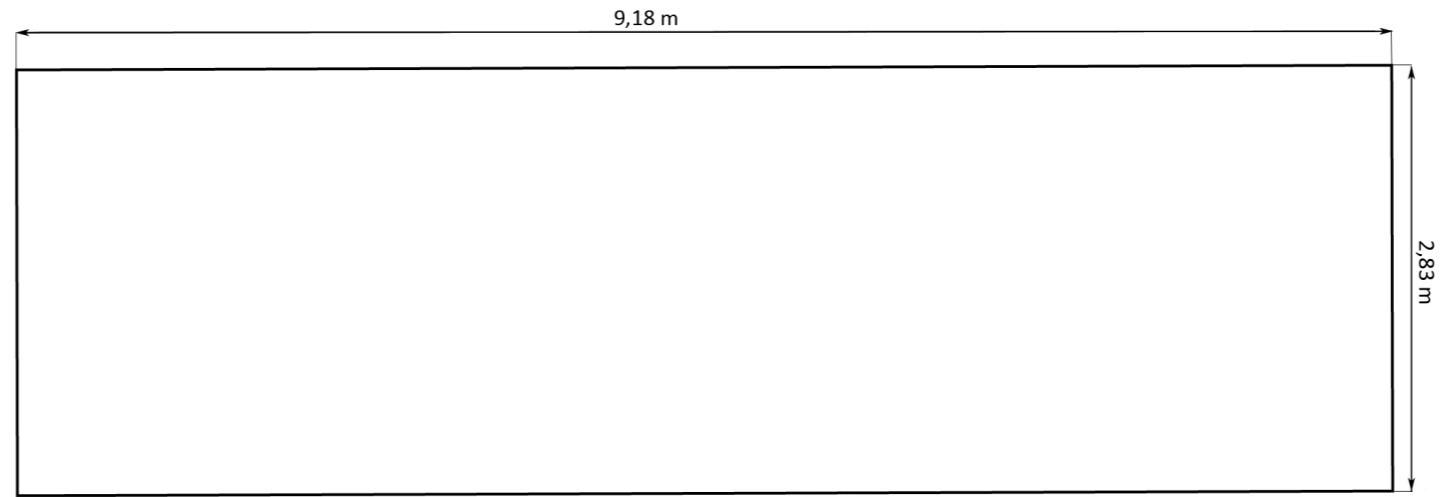


Vue de gauche

Ce schéma représente les dimensions standard d'un poste de livraison habituellement utilisé pour les parcs équipés d'éoliennes Vestas, Nordex ou Enercon. Le design et les caractéristiques techniques de ce poste de livraison sont susceptibles d'être adaptés ultérieurement en fonction des recommandations techniques fournies par le gestionnaire du réseau de distribution en charge du raccordement électrique.



3.3. Plans de façade et de toiture des postes de livraison (AU 10.3.)



Vue de dessus

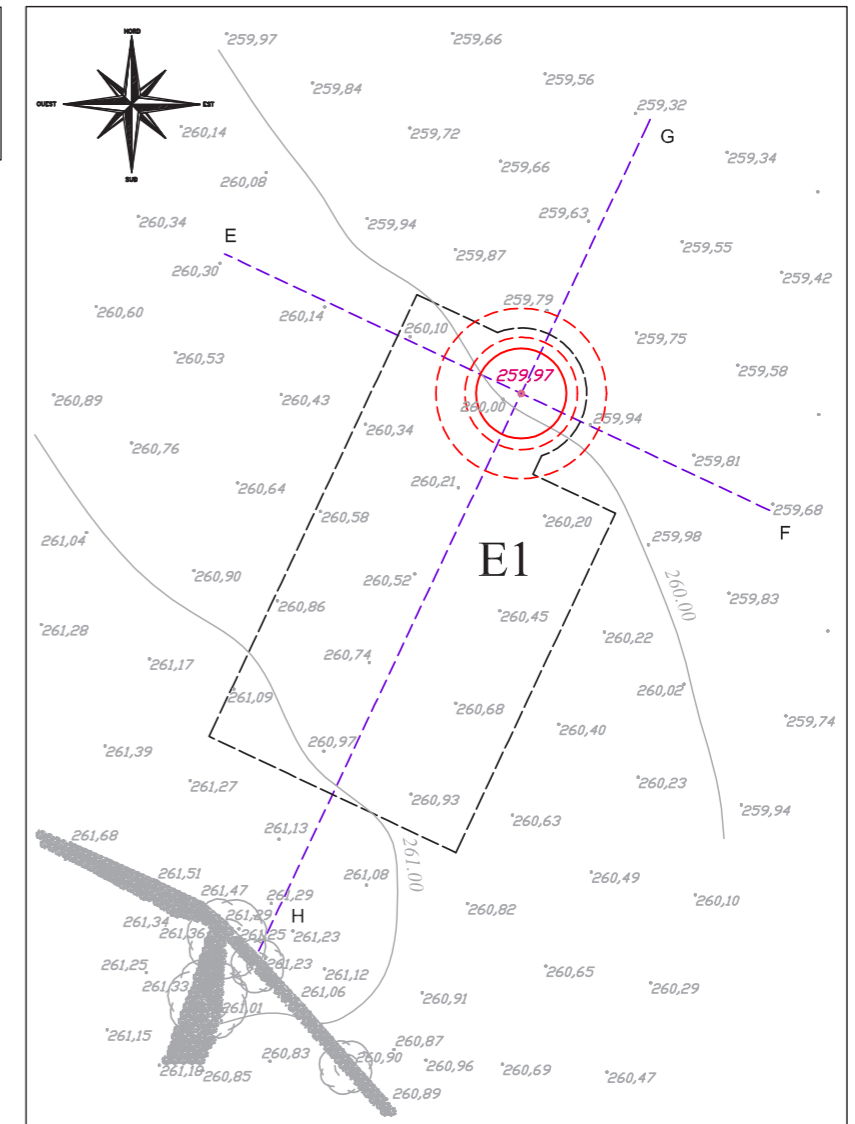


3.4. Coupe topographique de l'éolienne 1 (AU 10.4.)

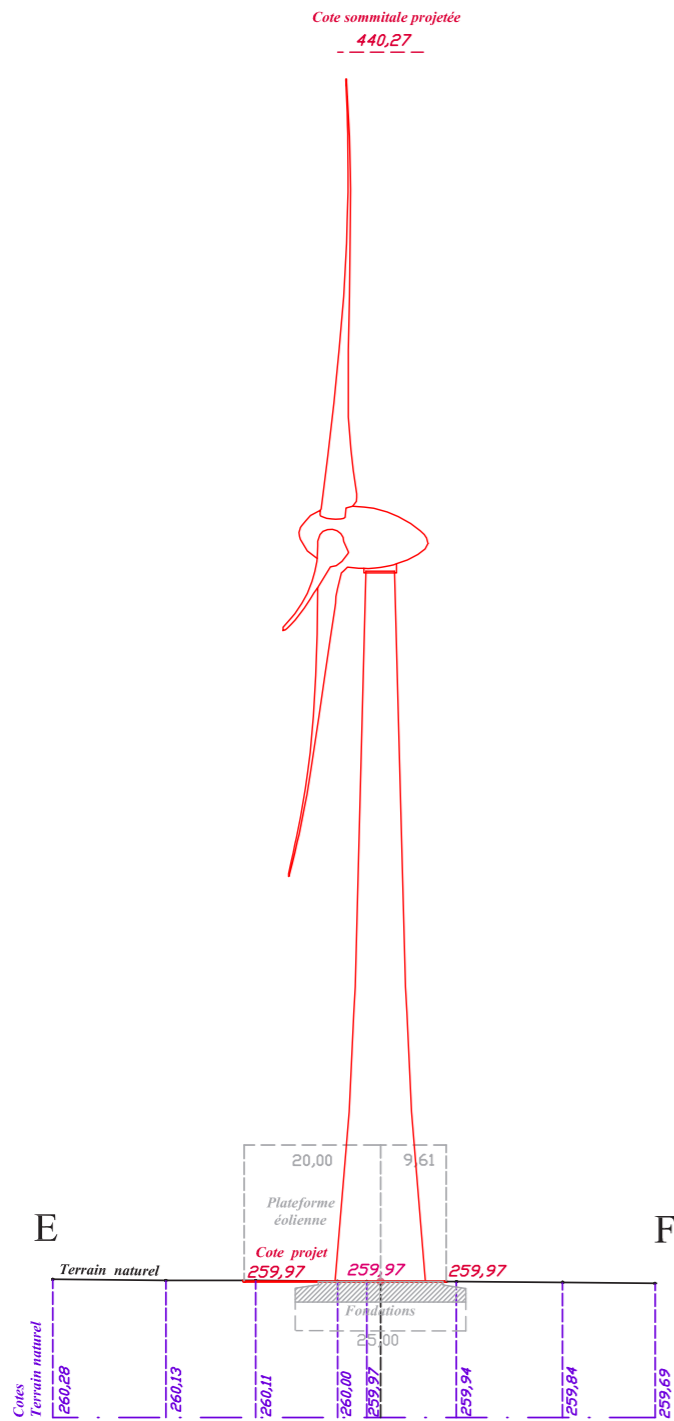
Dossier n°10826

Commune de MAGNAC LAVAL Plan Projet : Coupes 1/1000

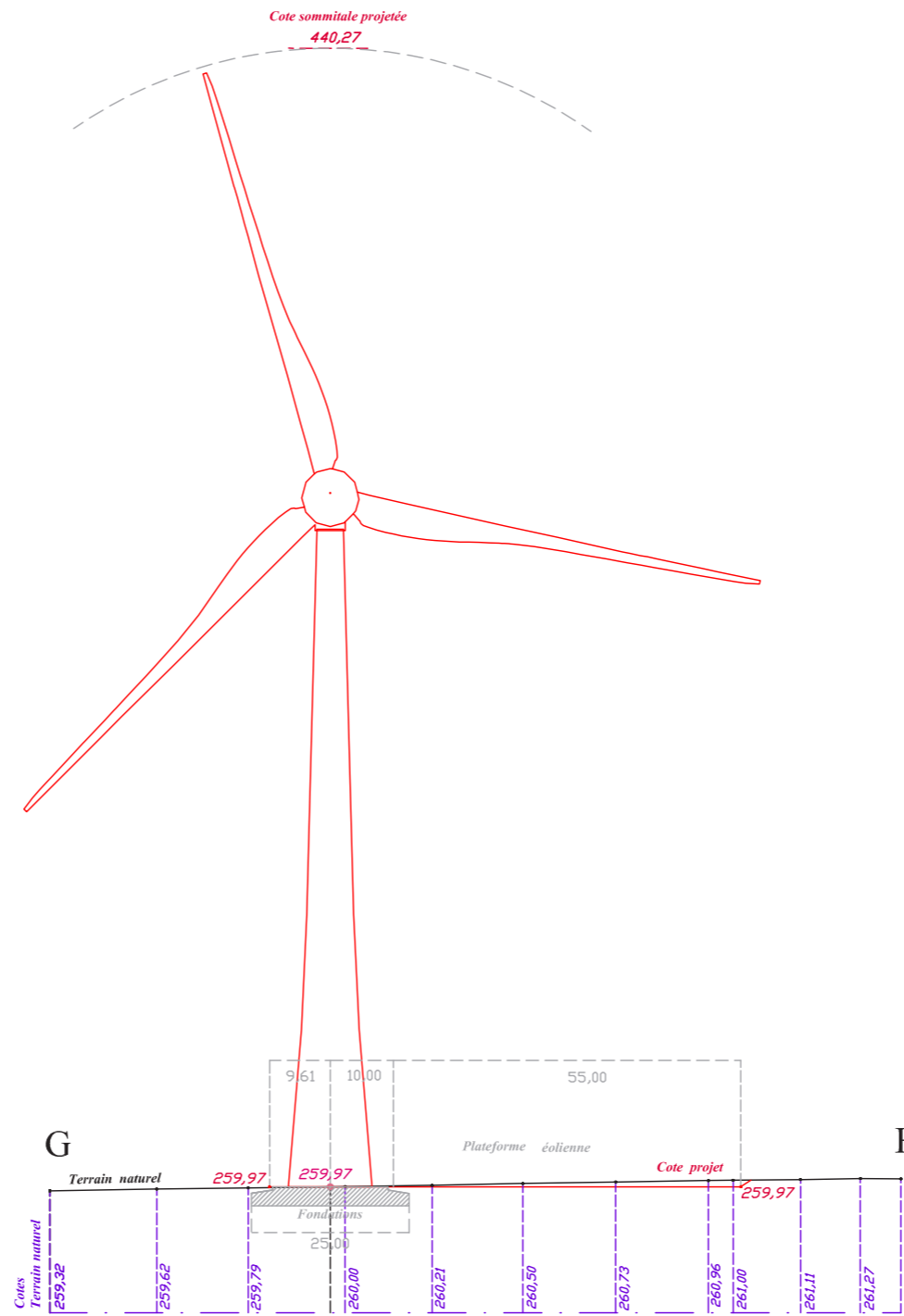
E1



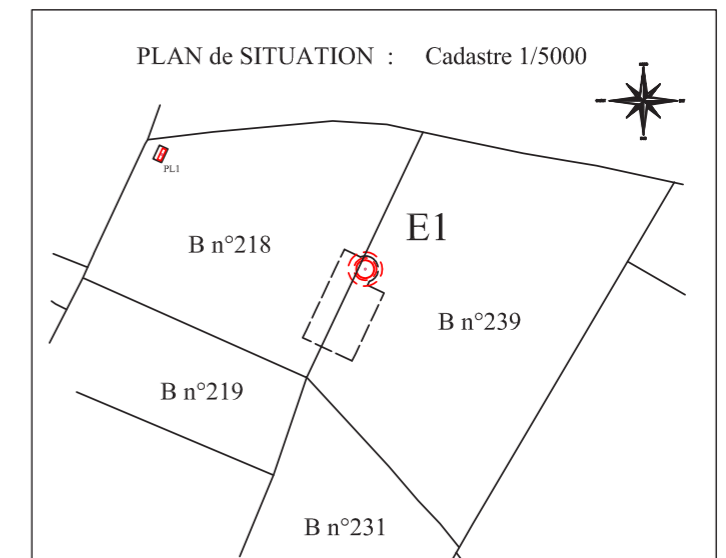
Plan Topographique 1/1000



Coupe E-F



Coupe G-H



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
à BELLAC en novembre 2016



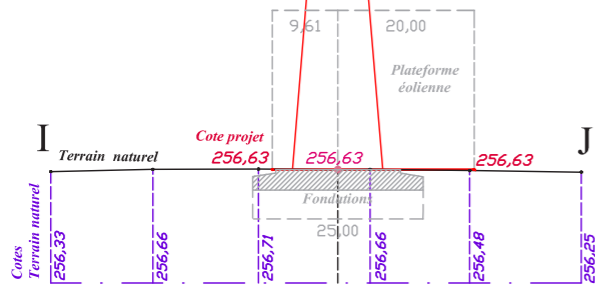
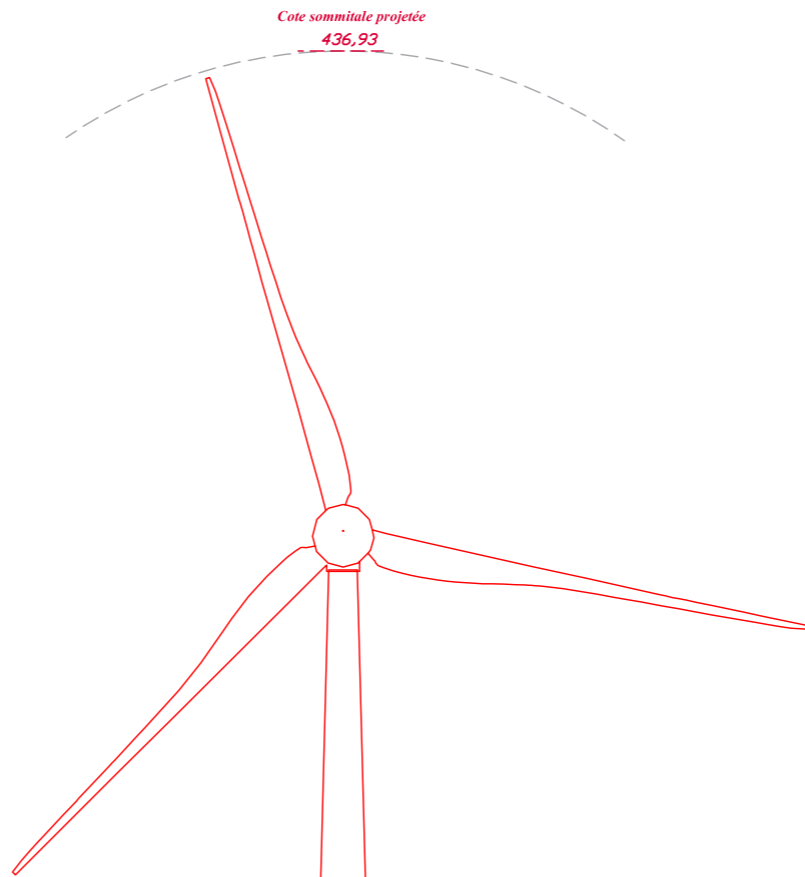
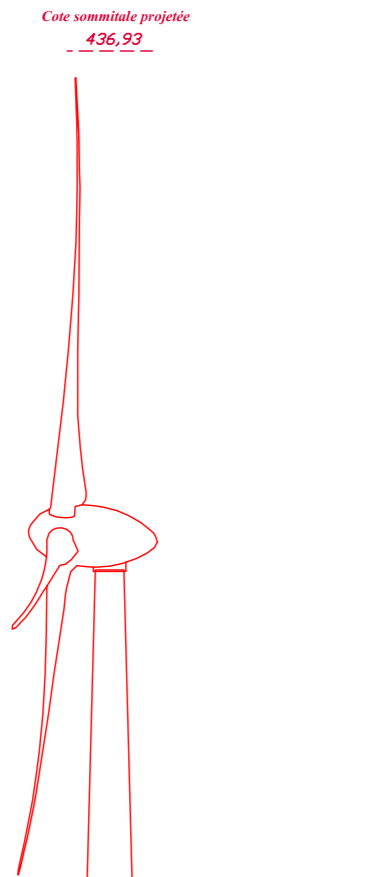
3.4. Coupe topographique de l'éolienne 2 (AU 10.4.)

Dossier n°10826

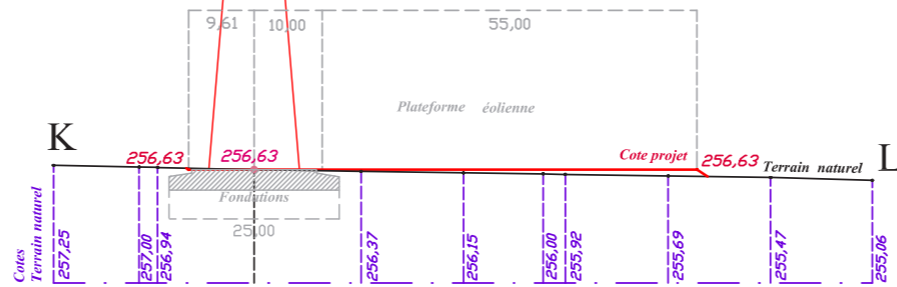
Commune de MAGNAC LAVAL

Plan Projet : Coupes 1/1000

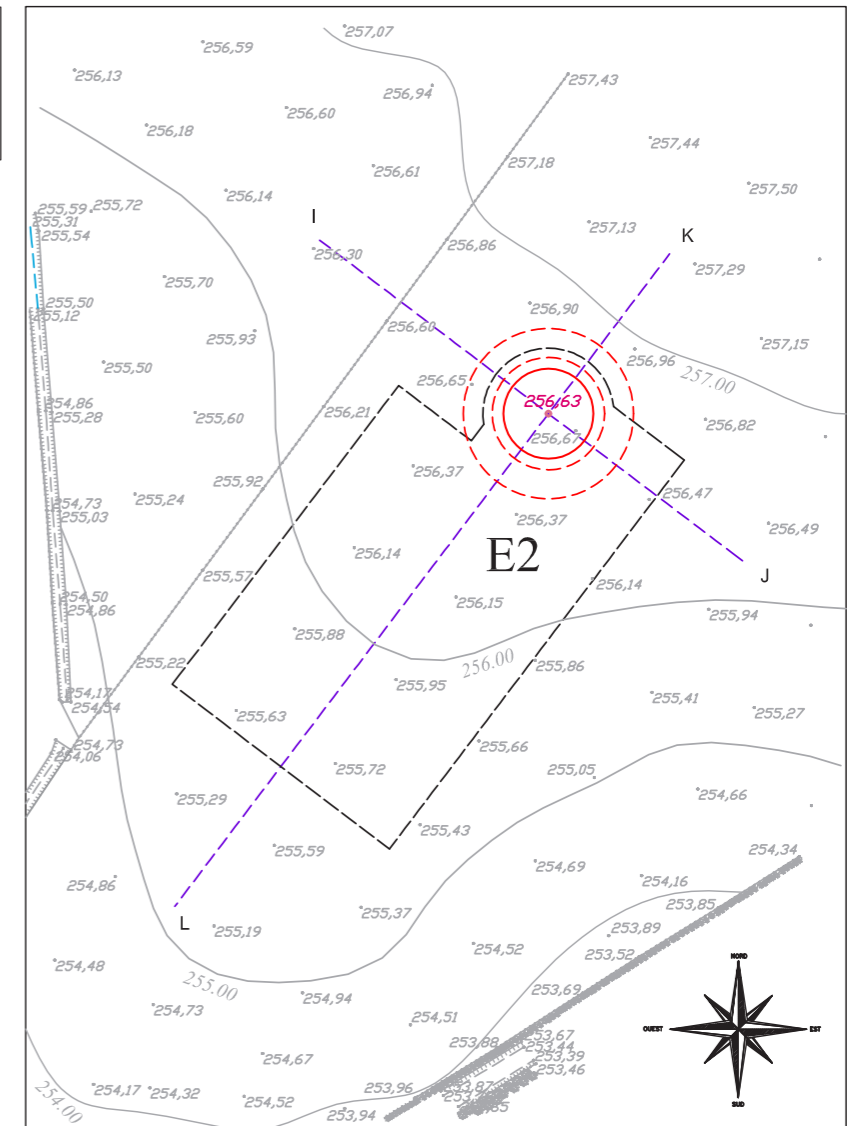
E2



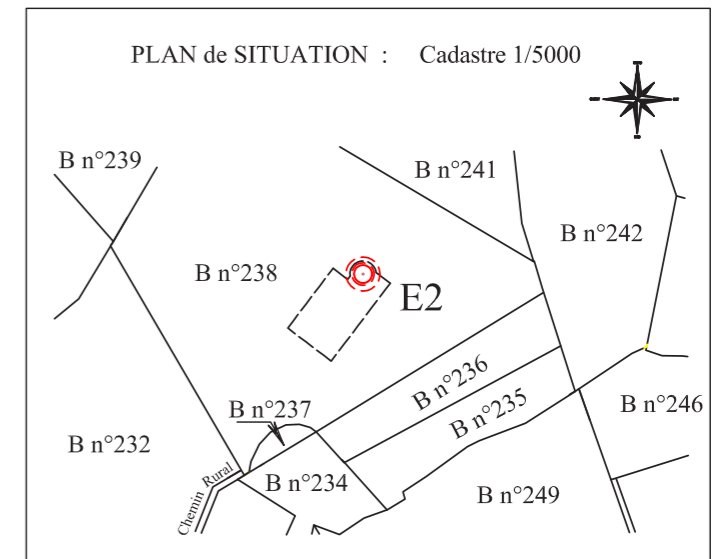
Coupe I-J



Coupe K-L



Plan Topographique 1/1000



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
à BELLAC en novembre 2016



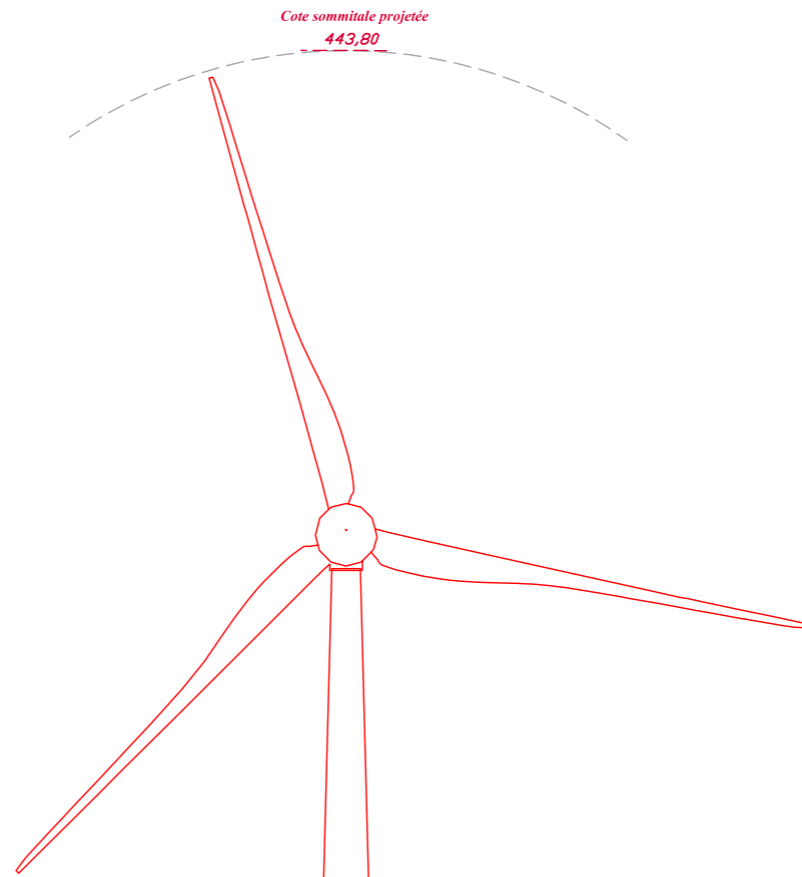
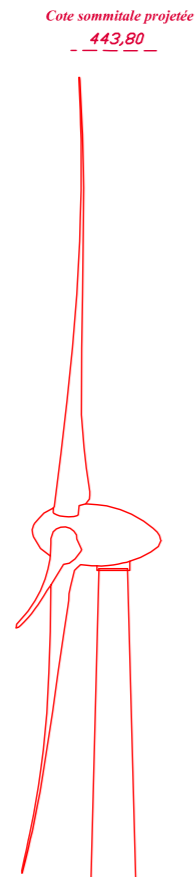
3.4. Coupe topographique de l'éolienne 3 (AU 10.4.)

Dossier n°10826

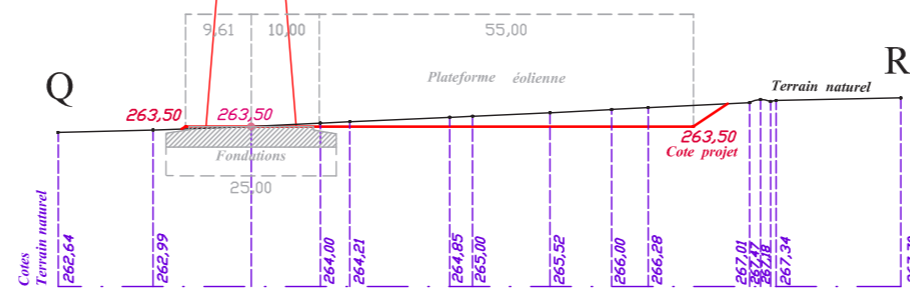
Commune de MAGNAC LAVAL

Plan Projet : Coupes 1/1000

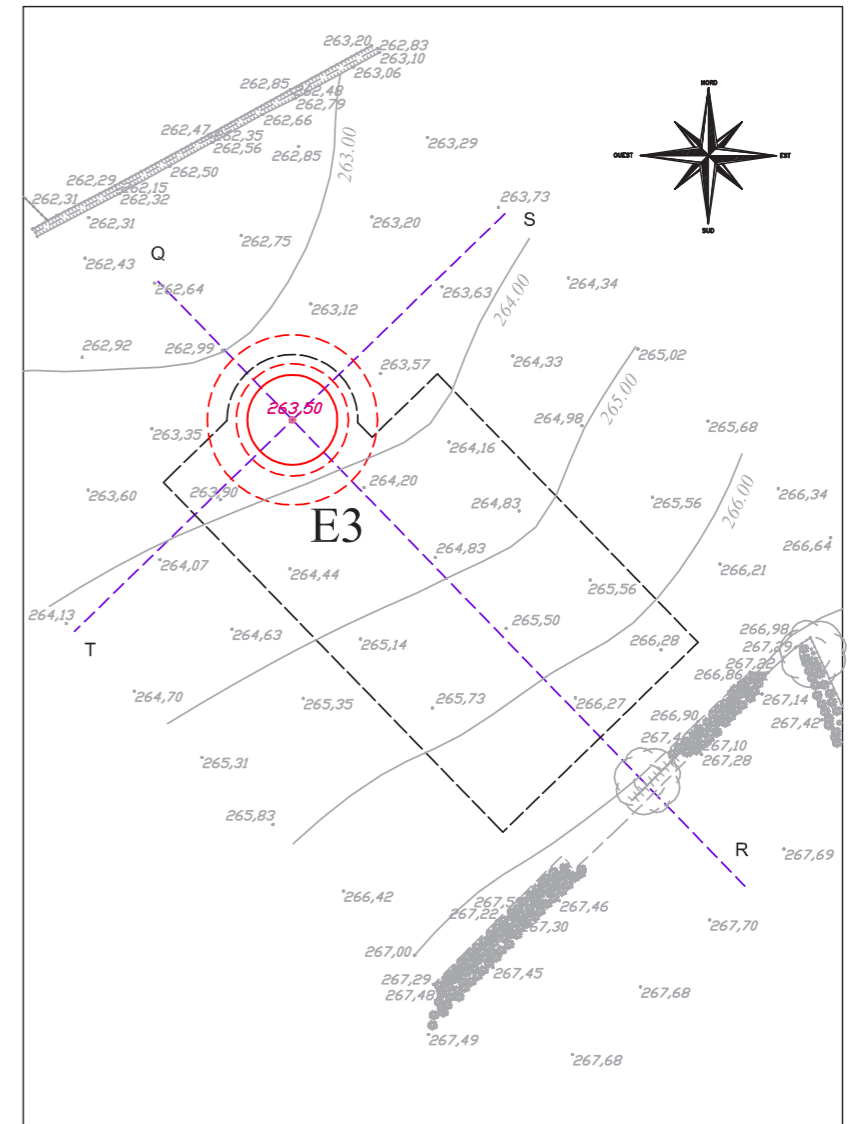
E3



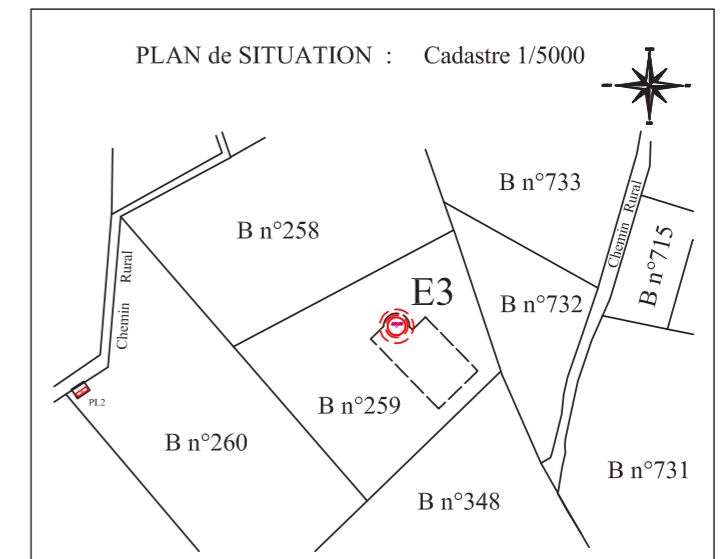
Coupe T-S



Coupe Q-R



Plan Topographique 1/1000



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. à BELLAC en novembre 2016



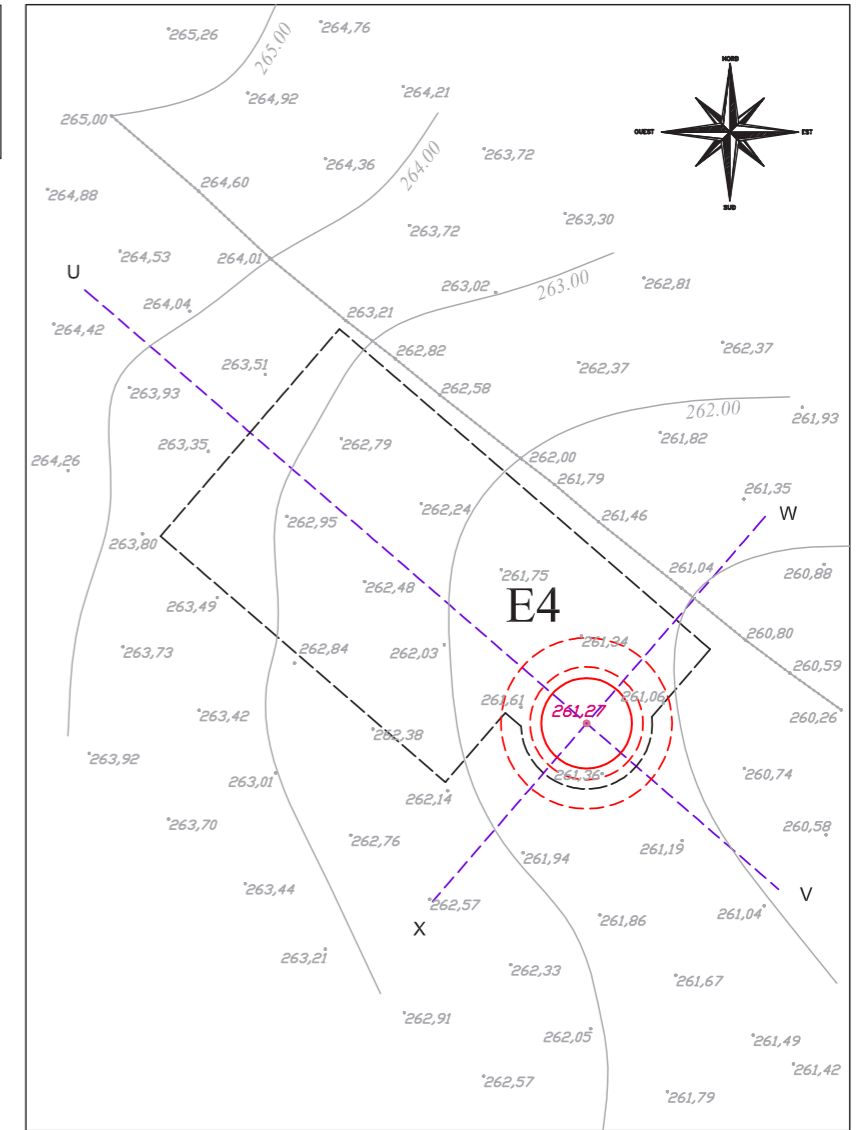
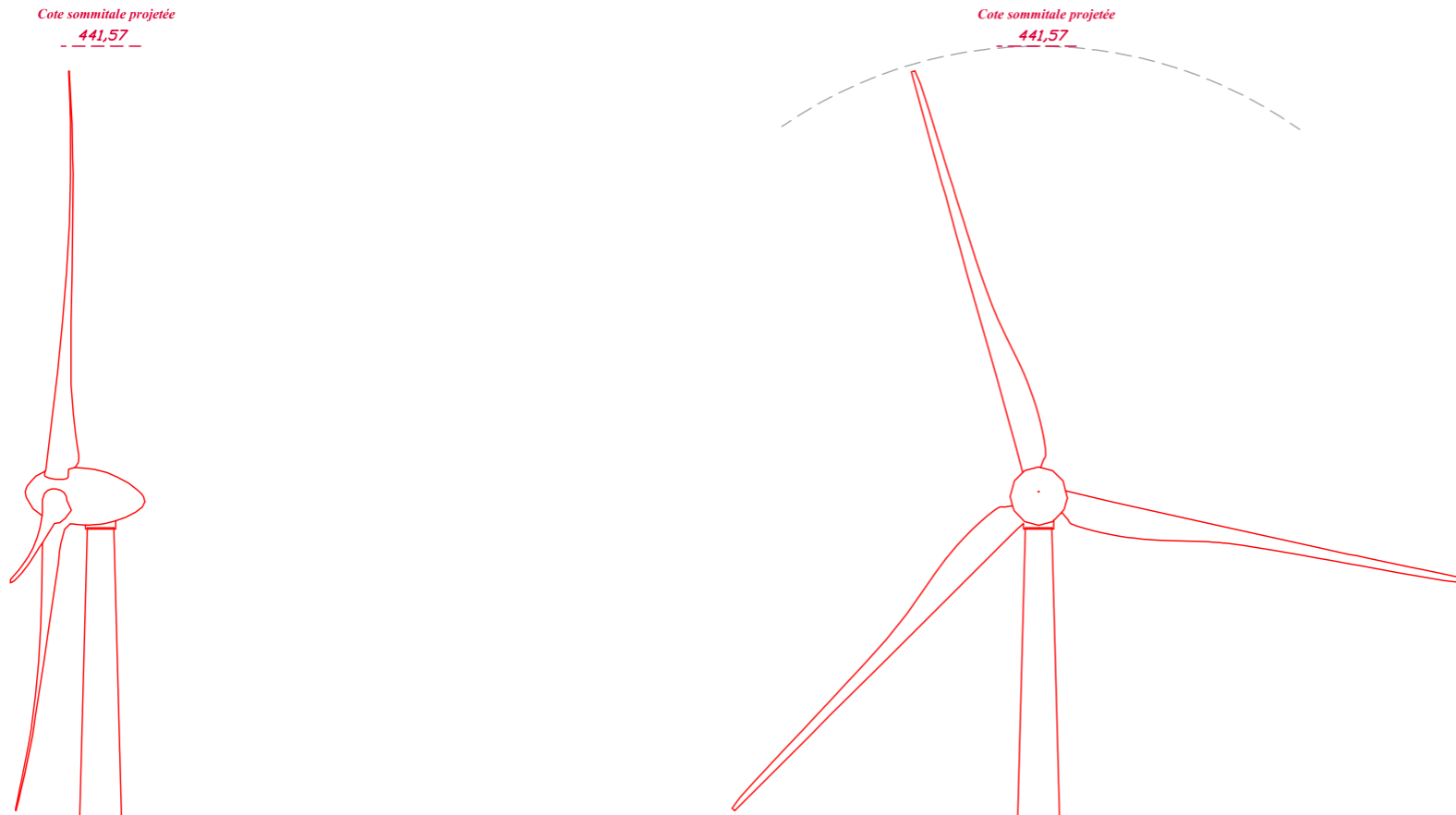
3.4. Coupe topographique de l'éolienne 4 (AU 10.4.)

Dossier n°10826

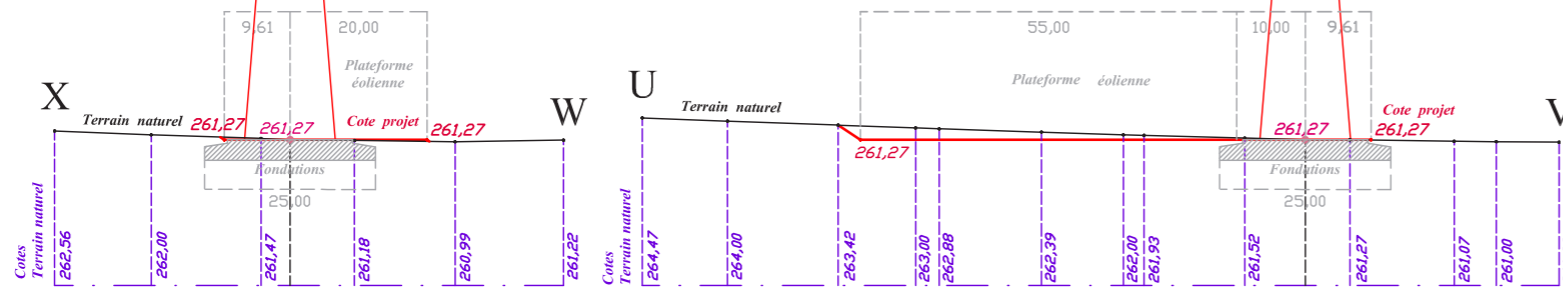
Commune de MAGNAC LAVAL

Plan Projet : Coupes 1/1000

E4

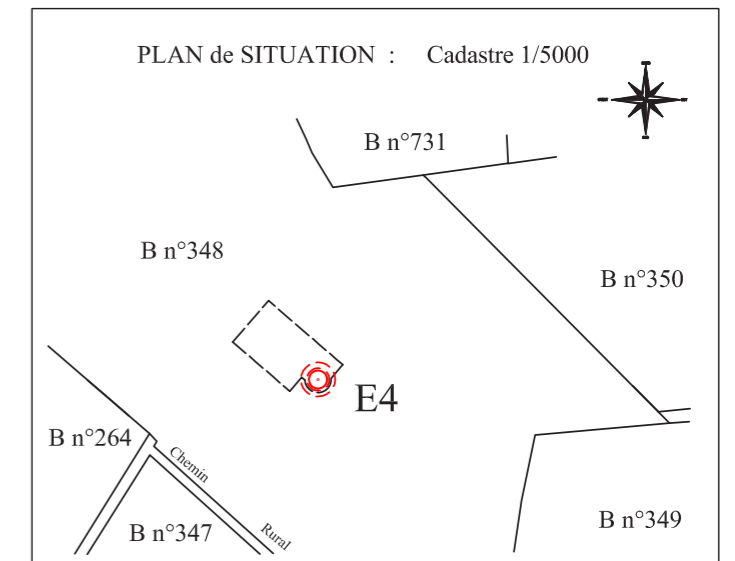


Plan Topographique 1/1000



Coupe X-W

Coupe U-V



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. à BELLAC en novembre 2016



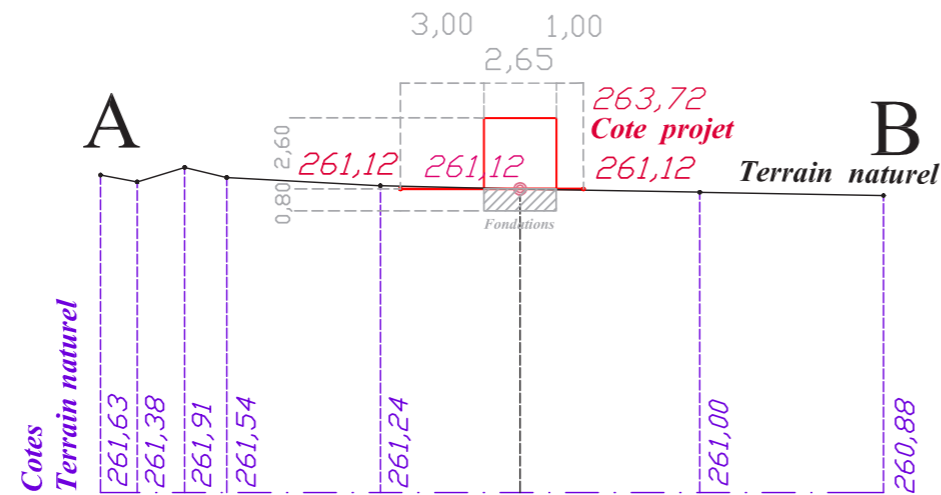
3.4. Coupe topographique du poste de livraison 1 (AU 10.4.)

Dossier n°10826

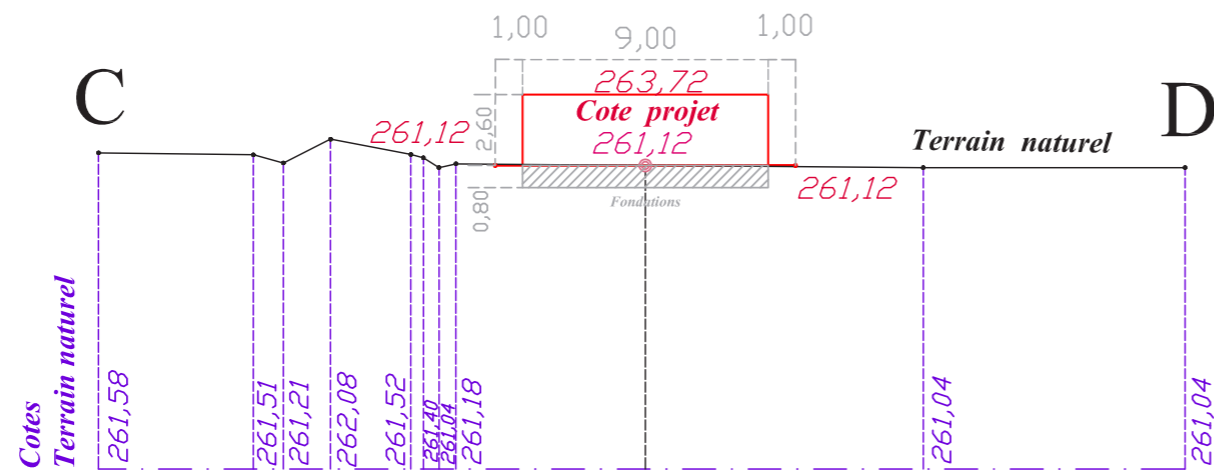
Commune de MAGNAC LAVAL

Plan Projet : Coupes 1/250

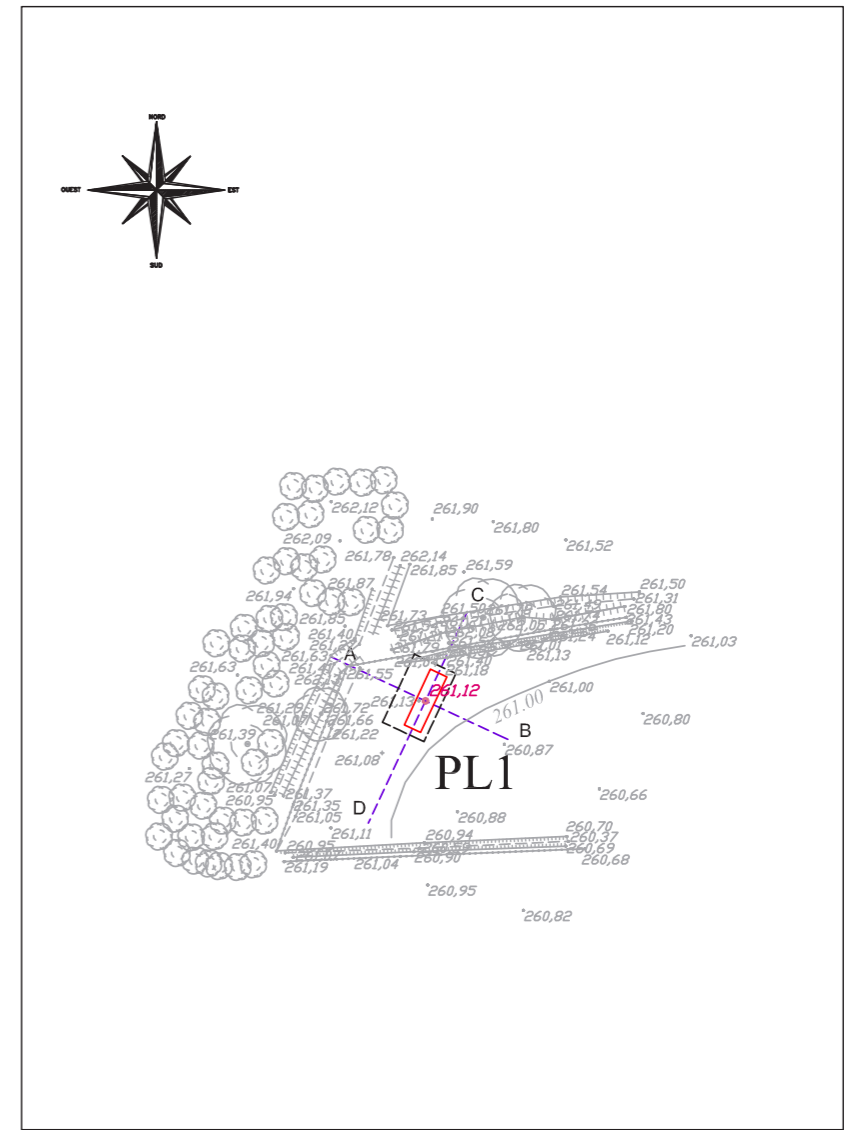
PL1



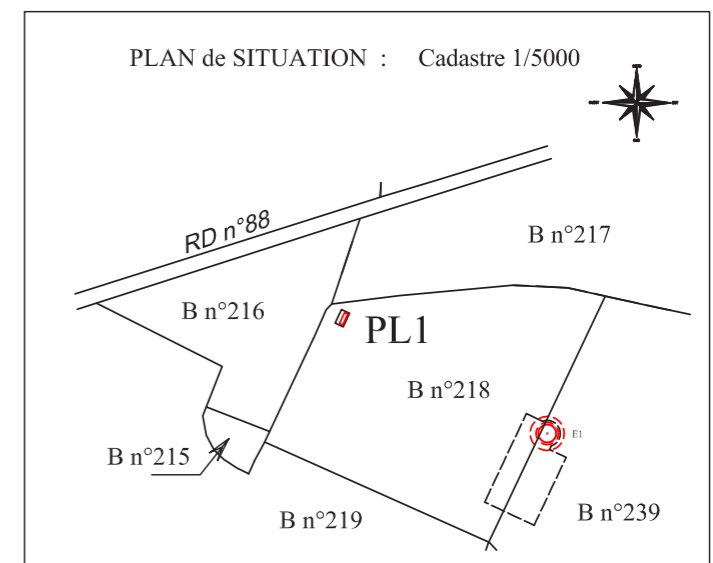
Coupe A-B



Coupe C-D



Plan Topographique 1/1000



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. à BELLAC en novembre 2016

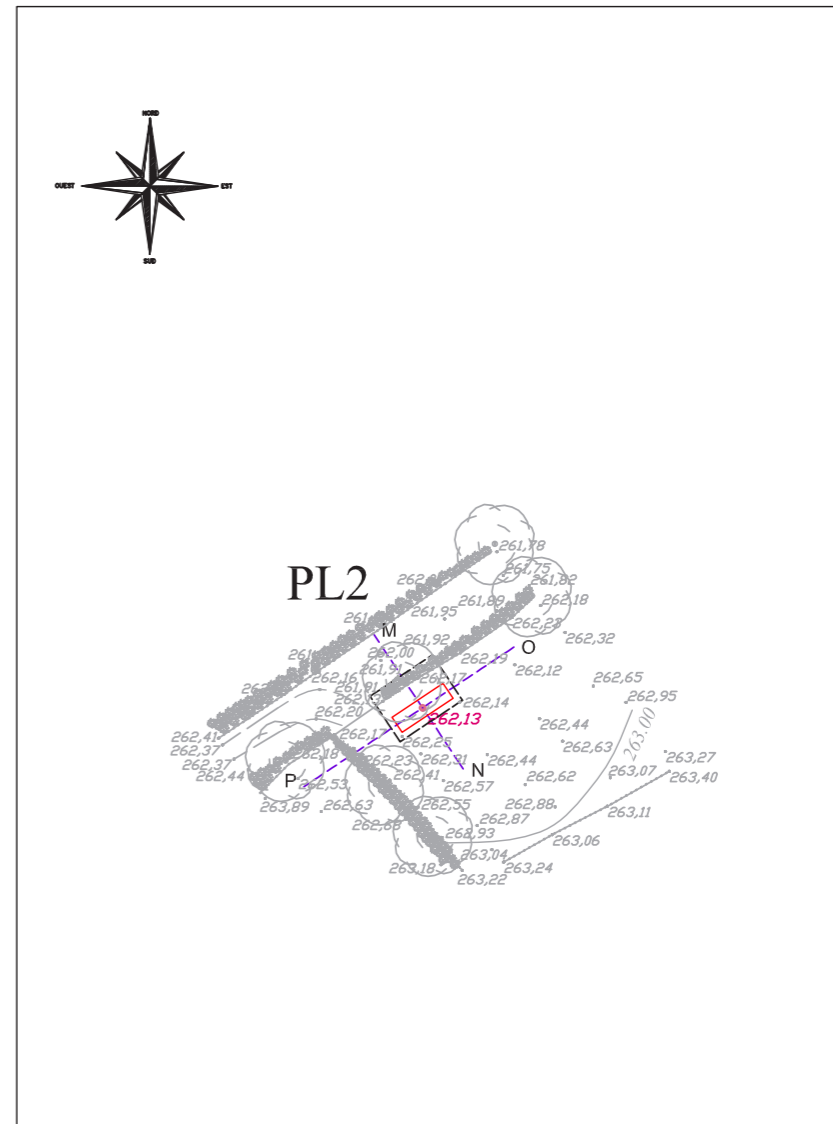
3.4. Coupe topographique du poste de livraison 2 (AU 10.4.)

Dossier n°10826

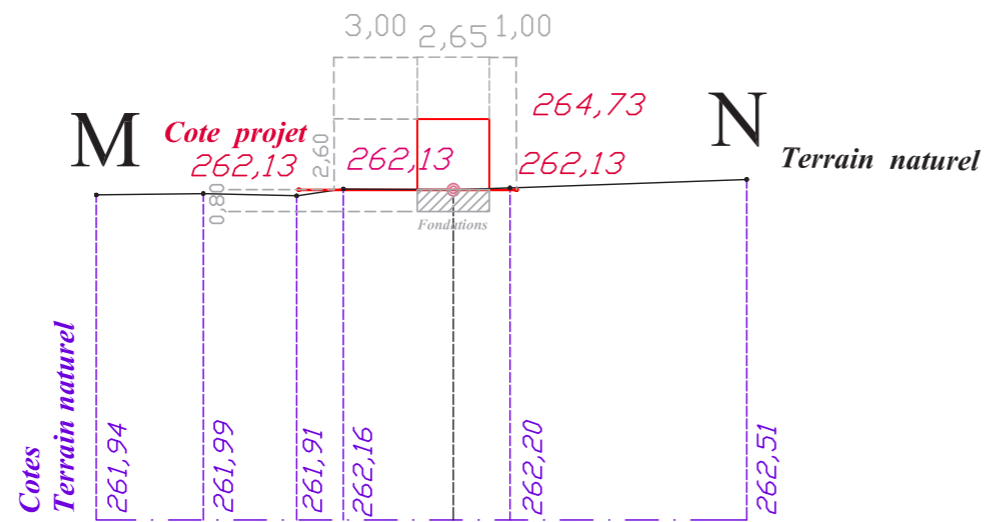
Commune de MAGNAC LAVAL

Plan Projet : Coupes 1/250

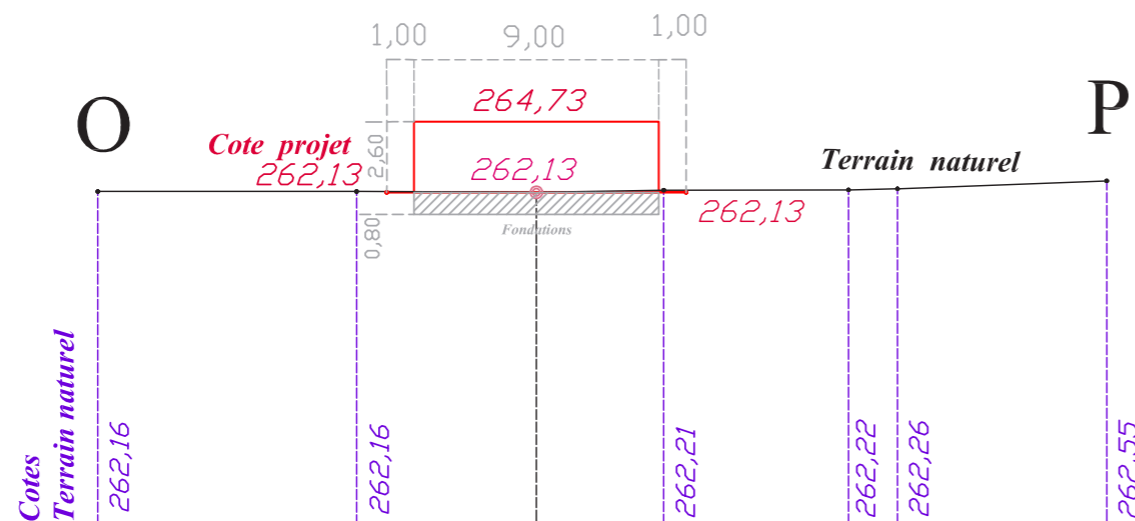
PL2



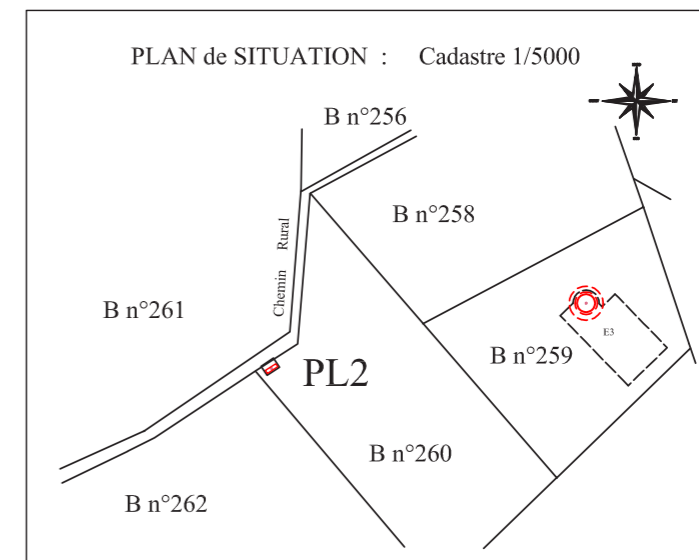
Plan Topographique 1/1000



Coupe M-N



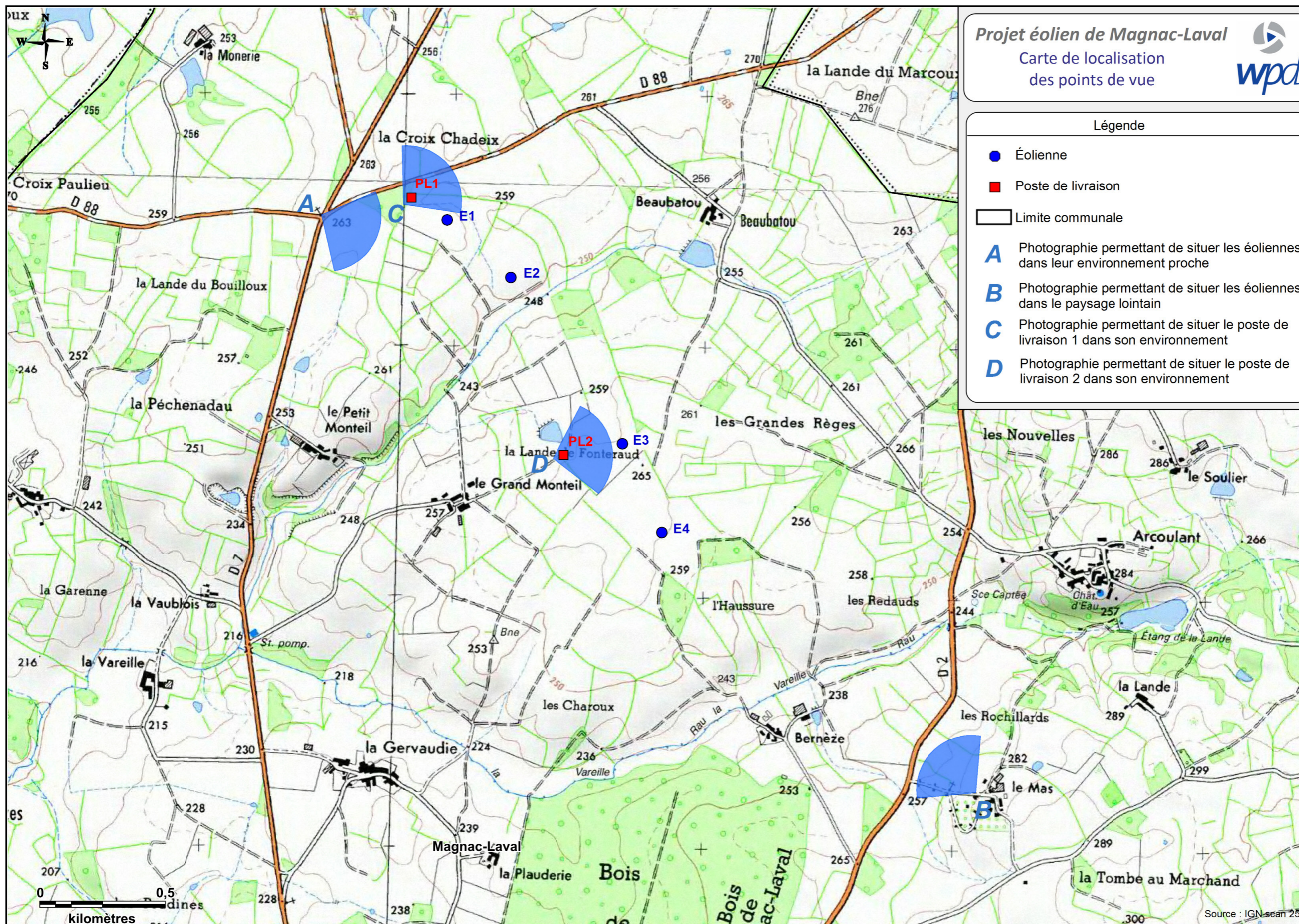
Coupe O-P



Dressé et dessiné par B. GEHL Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
à BELLAC en novembre 2016



Carte de localisation des cônes de vue des pièces graphiques AU 10.5., AU 10.6. et AU 10.7.





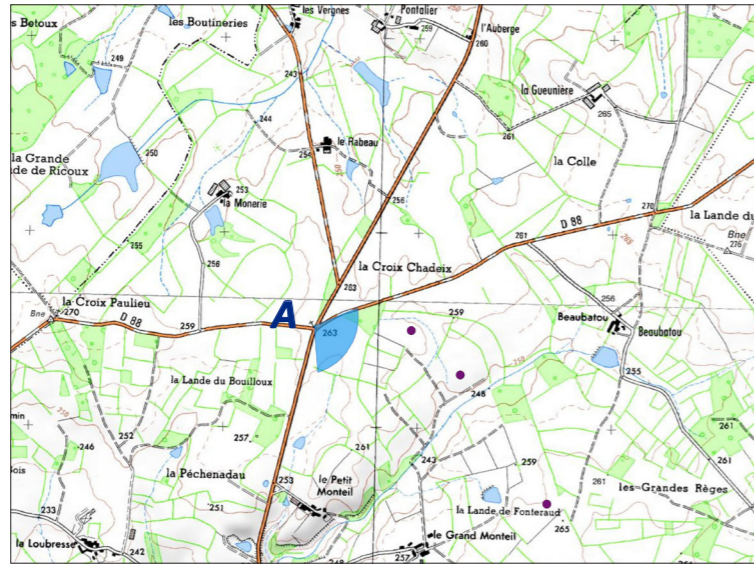
3.5. Document graphique permettant d'apprécier l'insertion des éoliennes dans leur environnement proche (AU 10.5.)

Vue depuis le carrefour entre la RD 88 et la RD 7 à Magnac-Laval

Distance au parc : 499 m

Angle de vue : 120°

Pour plus de détails concernant l'intégration paysagère du projet, se référer au volet paysager en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.



3.6. Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (AU 10.6.)





3.5. Document graphique permettant d'apprécier l'insertion des éoliennes dans le paysage lointain (AU 10.5.)

Vue depuis le lieu-dit le Mas à Magnac-Laval

Distance au parc : 1,617 km

Angle de vue : 113,4°



Pour plus de détails concernant l'intégration paysagère du projet, se référer au volet paysager en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.



3.7. Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (AU 10.7.)

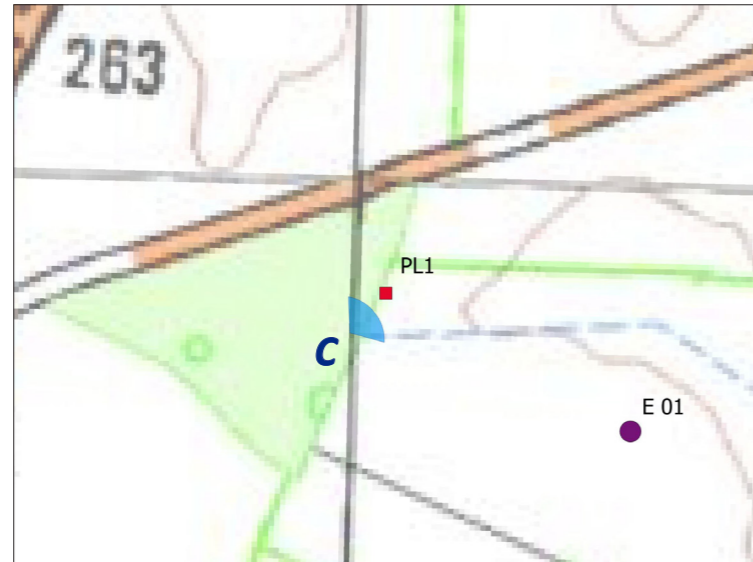




3.5. Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du poste de livraison 1 dans son environnement (AU 10.5.)

Vue depuis le lieu-dit Les Goreu la Caudie à Magnac-Laval

Distance au poste de livraison 1 : 32 m



Pour plus de détails concernant l'intégration paysagère du projet, se référer au volet paysager en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.

Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement (AU 10.6.)





3.5. Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du poste de livraison 2 dans son environnement (AU 10.5.)

Vue depuis le chemin d'exploitation au lieu-dit la Lande de Fonteraud à Magnac-Laval



Distance au poste de livraison 2 : 29 m

Pour plus de détails concernant l'intégration paysagère du projet, se référer au volet paysager en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.

Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement (AU 10.6.)

